

Le Magazine

DÉCEMBRE- #11

D'ÉVRY-COURCOURONNES



50 ANS DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE
VILLE NOUVELLE :
L'AMBITION CAPITALE





09 Démocratie locale
LES CONSEILS DE QUARTIER S'INSTALLENT

12 Santé
UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES AUTISTES

13 Mobilités
DES BUS ULTRA-MODERNES POUR LE TZEN 4

18 Le portrait
FRANCK SENAUD, HISTORIEN DE L'ART

20 **AU FIL DES JOURS**

23 Focus
IMPÔTS LOCAUX

28 Dossier
VILLE NOUVELLE : L'AMBITION CAPITALE

36 **ENTREPRENDRE**

37 **ÉTAT CIVIL**


38 **SORTIES**



@ f t i Suivez l'actualité de votre Ville au quotidien sur evrycourcouronnes.fr et sur les réseaux sociaux.



Directeur de la publication **Stéphane Beudet** | Rédaction **Kisso Diallo, Scharazed Bensmati, Frédéric Lejeal, Olivier Fermé** | Photographie **Angélique Mian, Marjolaine Roland** | Secrétaire de rédaction **Catherine Lengellé** | Conception graphique **Michel Cicchini, Florence Dimier, Wilhem Durimel, Angélique Mian** | Magazine imprimé en 36 000 exemplaires par l'Imprimerie de Compiègne.

 **PEFC** 10-31-1668 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

édito



Chères Évry-Courcouronnaises,
Chers Évry-Courcouronnais,

C'est avec l'émotion de l'enfant qui a grandi ici au cœur des années 1970 que je vous adresse cette édition du magazine en revoyant ces magnifiques clichés de Dominique Planquette, qui nous replongent dans cette épopée formidable qu'a été la Ville Nouvelle.

Un demi-siècle plus tard, nous avons rendu hommage au premier bâtiment signal de cette épopée : la Cité administrative inaugurée en novembre 1971 par le Président Georges Pompidou.

Le temps était donc venu de célébrer cet illustre homme politique français qui a géré notre pays durant cette faste période des « Trente Glorieuses ». Premier ministre de 1962 à 1968 puis Président de la République de 1969 à 1974, la France comme Évry-Courcouronnes lui doivent beaucoup.

Il était donc tout indiqué de marier son nom à celui du boulevard de France qui dessert notre Cité administrative et désormais dénommé boulevard de France – Georges Pompidou. Sur les cinq présidents décédés de la V^e République, notre commune a désormais inscrit les noms de trois d'entre eux dans notre espace public : le Général de Gaulle, Georges Pompidou et François Mitterrand.

Cette impulsion sera poursuivie car c'est le rôle d'une capitale départementale que de rendre hommage à nos dirigeants qui ont créé, consolidé et investi notre Ville Nouvelle. Mais cela s'accompagnera d'un autre mouvement dont nous sommes tout aussi fiers : la féminisation des rues, des nouvelles résidences et des équipements publics.

Après la résidence étudiante internationale Françoise Héritier en centre-ville inaugurée en octobre dernier, ce sera au tour début 2022 de la Maison des Services Publics du Parc aux Lièvres de recevoir un nom de baptême hautement symbolique. Le Conseil Municipal du mois de décembre proposera le nom de Gisèle Halimi : avocate, députée, ambassadrice et surtout une inlassable militante féministe aux côtés notamment de Simone de Beauvoir.

Enfin, grâce au travail de réflexion actuellement mené par quelques élus et anciens élus de la commune, nous irons plus loin en portant un regard lucide sur notre histoire contemporaine à l'occasion, par exemple, des 60 ans des accords d'Evian ayant mis fin à la guerre d'Algérie.

Là se trouve finalement la complexité de notre monde : les mêmes qui ont donné naissance à la ville que nous habitons avec passion et fierté ont eu à gérer des pages sombres de notre histoire nationale. Le travail des historiens nous permet aujourd'hui d'équilibrer les hommages et les mises à l'honneur afin que toutes et tous nous nous reconnaissons dans une communauté de destin qu'est Évry-Courcouronnes et plus largement notre pays, la France.

Fidèlement,

STÉPHANE BEAUDET

Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué de l'Agglomération Grand Paris Sud

ATTRACTIVITÉ



Pour Louise Bourgoin, tête d'affiche du film « Antisquat » tourné à Évry-Courcouronnes, le personnage qu'elle incarne est « un très beau portrait de femme, pleine de contradictions, prête à tout pour sauver sa famille ». Un tournage qui lui permet de renouer avec le cinéma social à l'image de son rôle marquant dans la série médicale « Hippocrate ».

Évry-Courcouronnes, terrain de jeux des réalisateurs

La Ville n'en finit pas d'attirer les cinéastes et les publicitaires. Ces derniers mois, les tournages se sont multipliés partout en ville permettant à Évry-Courcouronnes de rayonner bien au-delà de ses frontières.

Il faut dire que le territoire foisonne de décors éclectiques et uniques. Esprit village, paysages urbains, architecture remarquable, ambiance bucolique... Évry-Courcouronnes inspire plus que jamais les réalisateurs. Et pour les accompagner au mieux, la Ville a décidé de se doter d'une réelle politique d'accueil des tournages. Un interlocuteur dédié accompagne désormais les productions dans leur recherche de décors, en lien direct avec les services municipaux et les différents acteurs du territoire. Résultat : moins de démarches pour les professionnels du cinéma, de meilleures conditions de tournage mais aussi des recettes supplémentaires pour la collectivité, des entreprises locales sollicitées et une ville qui bénéficie d'un rayonnement culturel grandissant.

RETOMBÉES

En témoigne le spot de publicité d'Adidas, visible à la télévision, sur le web et jusque dans les stations du métro parisien, dans lequel figure en lettres capitales le nom de la ville sur le ballon du célèbre footballeur Lionel Messi, clin d'œil au défi de « la lucarne » des Pyramides. Une belle publicité pour la commune et ses habitants qui profitent directement de l'organisation des tournages. Cet été, nombre d'Évry-Courcouronnais ont ainsi pu participer à leur échelle à la réalisation du futur film de Romain Gavras en plein cœur du quartier du Parc aux Lièvres. Les retombées économiques, estimées à 1,5 million d'euros, ont été bénéfiques aux commerçants tout comme aux habitants, embauchés devant et derrière la caméra. Ailleurs, des équipements sportifs, des

bâtiments administratifs et des places ont servi de décors aux séries « Joséphine, ange gardien » et « Mytho », au dernier film de Nessim Chikhaoui ou encore à une publicité de Decathlon. Cette année, les artistes de la scène urbaine Koba LaD, Yaya Momm, NSK et Niska, originaires de la ville, ont également choisi Évry-Courcouronnes pour tourner leurs clips.

« ANTISQUAT »

En novembre, ce sont les anciens locaux de Carrefour Banque (place Copernic) et la Tour H de l'ancien hôpital qui ont accueilli les plateaux de tournage du prochain film de Nicolas Silhol, « Antisquat », avec Louise Bourgoin. Environ 80% du film sont tournés sur le quartier du Canal. L'histoire est celle d'Inès et de son fils, menacés de se faire expulser de chez eux et forcés de s'installer dans des bureaux vides transformés en logements temporaires. Pour le réalisateur, Nicolas Silhol, tourner à Évry-Courcouronnes a pris tout son sens lorsqu'il a découvert les deux principaux lieux de tournage. « Dans ce film, le décor est un personnage à part entière, nous explique-t-il entre deux prises. En plus de respecter les critères du scénario, le lieu raconte quelque chose, séduit par son aspect extérieur vitré et sa petite jungle intérieure. Il est devenu une source d'inspiration, nous a permis de repenser les séquences et de varier les points de vue. Quant à la Tour H, elle est un espace vacant que les personnages peuvent explorer. » Rendez-vous donc dans les salles obscures courant 2022 pour découvrir ce film « made in » Évry-Courcouronnes !

Un nouvel institut de **formations paramédicales**



En septembre, les étudiants en soins du Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) ont fait leur première rentrée dans leur nouvel institut de formations paramédicales.

Après vingt mois de travaux, le CHSF a ouvert son nouvel institut de formations paramédicales. Ils seront près de 700 étudiants (450 étudiants infirmiers, 75 élèves manipulateurs en électroradiologie médicale, 60 élèves aides-soignants, 50 élèves auxiliaires de puériculture), à se former dans ce nouveau bâtiment de 2 600 m² qui héberge 20 salles d'enseignement et 5 laboratoires, avec des équipements pédagogiques de pointe, grâce au concours de la Région Île-de-France. La Région, en charge de la formation professionnelle, délivre par ailleurs une

subvention annuelle de 3,3 M€ au titre du fonctionnement de l'Institut. Cet institut fait aujourd'hui partie des établissements les mieux équipés de l'Île-de-France.

Co-financé à près de 40 % par l'Agglomération Grand Paris Sud et par l'État (via le Fonds National d'Aménagement du Territoire), le nouvel établissement représente un investissement de 8,3 M€. Il a été inauguré le 24 septembre en présence de Stéphane Beudet, Maire de la ville et de nombreuses autorités, notamment le Préfet de l'Essonne, Éric Jalon, le député Francis Chouat et le directeur du CHSF, Gilles Calmes.

Une cinquantaine de personnes constituent aujourd'hui l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement, placée sous la responsabilité de Catherine Fourment, directrice des soins, coordinatrice générale des instituts du Groupement Hospitalier de Territoire Île-de-France Sud.

La proximité avec le Centre Hospitalier Sud-Francilien facilite le parcours en stage des étudiants et des élèves, qui représente 50 % du temps de formation. Près de 75 % de ces stages sont ainsi organisés dans des services du CHSF.

Ce nouveau site permet aussi de faciliter la vie des professionnels de santé en exercice, qui pourront se déplacer plus facilement pour le développement des programmes de formation continue.



www.chsf.fr

MARKETING TERRITORIAL

« Fiers » d'être le berceau du Téléthon

Lors du 35^e Téléthon, les 3 et 4 décembre, Évry-Courcouronnes et son tissu associatif seront une nouvelle fois mobilisés pour la recherche et le soutien aux familles. La ville sera également sous les projecteurs le vendredi soir, étant l'une des huit villes en France participant au défi des villes « initiales » du mot « TELETHON » : habitants, chercheurs, agents des collectivités locales (Ville, Agglo)... se retrouveront place des Droits de l'Homme et du Citoyen pour former un « E » géant, symbole de

notre mobilisation collective, qui sera filmé par un drone et retransmis en direct sur France 3. Cette année, une campagne de communication est également lancée sous l'impulsion de l'Agglomération Grand Paris Sud. Bâtie sur le thème de la fierté d'être, à Évry-Courcouronnes, le berceau historique du Téléthon, de ses laboratoires (Généthon et I-Stem) et de Genopole, cette communication s'affiche sur des lieux à forte visibilité pour interpeller habitants et usagers de notre territoire.



VILLE NUMÉRIQUE

Premiers clics pour le site **jeunesmadeinec.fr**

En ligne depuis le 21 octobre, le site internet jeunesmadeinec.fr connaît déjà un certain succès. À destination des 11-30 ans, il permet aux jeunes et aux étudiants du territoire de bénéficier à tout moment d'informations fiables et adaptées à leurs besoins. 600 internautes se sont déjà rendus sur la plateforme 100 % jeunesse pour accéder aux services proposés par la Ville, connaître les structures dédiées aux jeunes, découvrir les talents du territoire mais aussi les bons plans sur l'orientation, l'emploi, le logement ou encore la santé. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil pour constater toutes les possibilités que la ville peut offrir à la jeunesse.



www.jeunesmadeinec.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

Le nouveau **Portail Famille** s'impose peu à peu

Lancée en août, la nouvelle version du Portail Famille facilite les démarches des familles. Grâce à internet, il évite de se déplacer à l'hôtel de ville où se trouve le Guichet Famille pour effectuer bon nombre de démarches : inscription et réservation pour les activités péri et extrascolaires (et bientôt pour les seniors, début 2022), simulation de tarifs, paiement en ligne, etc. Sur 7 000 comptes familles transmis aux habitants, 3 000 ont été activés. Ce sont donc autant de familles qui ont eu recours au nouveau service en ligne ces dernières semaines. Les usagers utilisent globalement tous les services. La rentrée étant la période consacrée au calcul de quotient familial (QF), de nombreuses demandes ont été enregistrées dans ce sens : 1 090 demandes à mi-novembre, sans compter les demandes de QF émanant de la petite enfance. Ce chiffre est important au regard des 4 383 QF enregistrés par les services municipaux. Les adhésions au service de factures dématérialisées et les souscriptions au prélèvement automatique enregistrent également une bonne progression. En moins de trois mois, le volume de factures dématérialisées a progressé de 20 %, pour atteindre 1 819 factures. Le nombre de prélèvements automatiques a, quant à lui, augmenté de 25%. Rappelons, enfin, que le Portail Famille permet de payer ses factures en ligne de manière sécurisée : près de 40 % des factures de septembre ont été réglées ainsi.



Accès au Portail Famille via www.evrourcouronnes.fr

VIE ÉTUDIANTE

TOUT POUR **LES ÉTUDIANTS**

Depuis la rentrée, une nouvelle résidence est venue compléter l'offre de logements pour les étudiants. La résidence étudiante « Twenty Campus-Françoise Héritier »*, construite par le promoteur immobilier IMODEV, qui comprend 240 logements, et qui est parfaitement située pour les étudiants : en centre-ville, à proximité de la gare RER et du centre commercial Évry 2.

Cet immeuble de 9 étages construit en un temps record de onze mois est doté d'une architecture élégante, moderne et innovante conçue par le cabinet AU12 architecture.

Les étudiants peuvent profiter d'un logement sécurisé avec un responsable de site, de moments de détente avec un

espace fitness, d'une salle d'étude partagée, de services de bagagerie, de laverie, de nettoyage des logements deux fois par mois et de petits déjeuners cinq fois par semaine, tout compris dans un loyer mensuel à partir de 595 euros par mois.

La résidence rencontre un important succès, elle affichait complet à peine un mois après son ouverture.

*Anthropologue et ethnologue, professeure honoraire (1933-2017). Son champ de recherche sociale porte notamment sur la domination masculine, les systèmes de parenté et la prohibition de l'inceste (source : France Culture)



www.sergic-residences.com/twenty-campus/



Montez à bord du **Bus des parents #numérique**



Inauguré le 15 novembre, le Bus des parents #numérique est un dispositif innovant et itinérant en matière de soutien à la parentalité. Avec ce nouvel outil, la Ville d'Évry-Courcouronnes et ses partenaires* se dotent dans le cadre de la démarche Cité éducative d'un second moyen d'accompagnement et d'information de proximité des familles.

Après le Bus des parents, c'est le Bus des parents #numérique que vous croiserez prochainement à la sortie des écoles ou sur des événements locaux, au cœur des quartiers. Complétant le dispositif d'accompagnement de proximité des familles à Évry-Courcouronnes.

Le premier Bus des parents, né en 2007, a été initié à partir du constat partagé des acteurs locaux de la nécessité de soutenir les parents dans leur fonction parentale et de leur permettre de mieux connaître notre système éducatif. Désormais attendu, approprié par les familles et les professionnels du territoire, le Bus des parents se veut un lieu d'information, d'expression

libre et de soutien. C'est un espace ouvert à tous, parce que la parentalité est aussi positive et joyeuse à Évry-Courcouronnes !

La version #numérique du Bus des parents ne passe pas inaperçue avec son design futuriste. À son bord, tout le matériel est présent pour faire ses premiers pas dans l'univers du numérique : ordinateurs portables, tablettes, imprimante, grand écran... Et ainsi accompagner la parentalité à l'ère du numérique. Aujourd'hui, les parents doivent, en effet, faire face au développement massif et rapide du numérique tant dans la sphère éducative (suivi scolaire, démarches en ligne...) que récréative de leur enfant (réseaux sociaux, jeux en ligne...).

Ce nouvel outil moderne et en adéquation avec son temps permet d'aller au-devant des familles, tout en offrant aux professionnels qui l'animent des fonctionnalités multiples pour contribuer à la réduction de la fracture numérique.

En cela, le Bus des parents #numérique d'Évry-Courcouronnes répond pleinement à l'un des objectifs nationaux de la démarche de Cité éducative, qui est d'œuvrer à l'ouverture du champ des possibles pour tous et chacun !

* État (ministère de l'Éducation nationale), Tice, CAF Essonne.



ÉVÉNEMENT NUMÉRIQUE EN COMMUN[S]

Vers une approche territoriale **de l'inclusion numérique**

Le 25 novembre, la Ville d'Évry-Courcouronnes et l'Université d'Évry Paris-Saclay ont accueilli Numérique En Commun[s] (NEC), un événement professionnel rassemblant de nombreux acteurs de l'inclusion numérique. Ce rendez-vous pourrait préfigurer le projet de Hub numérique en Essonne et Seine-et-Marne Sud, dont l'objectif serait de coordonner l'action territoriale pour un accès pour tous aux usages du numérique.

Il y a quelques années encore, les outils numériques étaient des facilitateurs dans

la vie de tous les jours. Aujourd'hui, leur maîtrise devient incontournable au point de créer de véritables inégalités entre les citoyens. C'est ainsi que de plus en plus de démarches s'effectuent désormais uniquement sur Internet.

En France, les NEC sont organisés en lien avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de la MedNum, coopérative nationale des acteurs de la médiation numérique. Ce premier NEC à Évry-Courcouronnes a été porté par l'association SIANA, Centre de ressources

pour les cultures numériques en Essonne, et le centre de formation Evryware, avec le soutien de la Ville notamment. L'occasion déjà de partager les bonnes pratiques et de réunir les acteurs locaux qui contribueront demain à faire vivre le Hub numérique. Lutter contre la fracture numérique impose, en effet, de structurer une gouvernance locale, de mettre en place des outils partagés et des systèmes vertueux au service de celles et ceux qui vivent sur le territoire.



DÉMOCRATIE LOCALE

Les habitants associés au projet de restructuration du centre commercial Petit Bourg

Un projet de restructuration du centre commercial de Petit Bourg porté par IMODEV est actuellement à l'étude et soumis à concertation avec les habitants. Il s'agirait de créer, d'ici à 2025, une place commerciale urbaine prévoyant 23 commerces, un cabinet médical, 108 places de stationnement, 215 logements et 2 pistes cyclables. Selon le porteur du projet, ce dernier permettrait de renforcer l'attractivité, la visibilité et l'accessibilité des commerces et, en parallèle, d'accompagner les copropriétés de commerces et d'habitations. Après avoir été conviés à une présentation du projet de restructuration du centre commercial Petit Bourg, le 15 septembre dernier, les habitants du quartier ont participé à des ateliers avec les élus et IMODEV, le 20 octobre. Les 70 participants ont pu discuter de l'impact du projet sur la copropriété Petit Bourg, la circulation et le stationnement et de l'offre commerciale et de santé.



Plus d'infos : 01 60 91 61 59 ou
participationcitoyenne@evrycourcouronnes.fr

SOLIDARITÉ

Des soins pour tous avec les COSMECOLO



Cinq étudiantes du lycée professionnel Charles Baudelaire qui suivent une formation aux métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie ont décidé de mettre leurs compétences au service des plus démunis. Baptisé Cosmecolo, le projet comprend plusieurs services : réalisation de livrets de recettes beauté avec des matières premières accessibles à tous, de kits d'hygiène pour les sans-abri, des ateliers de soins au sein des structures qui interviennent auprès des sans-abri, ou encore du conseil en soins et maquillage à destination des jeunes femmes en recherche d'emploi suivies par la Mission locale. Les Cosmecolo entendent prouver que l'esthétique n'est pas un domaine d'activité superficiel : « *Notre récompense, les yeux lumineux des personnes fragilisées.* »



Facebook : Cosm Ecolo

VIE ÉTUDIANTE

Opération Campus durable à l'Université



« *Chacun de nous voit, entend, se questionne sur le dérèglement climatique et ses conséquences qui deviennent si palpables, si évidentes, si présentes que nul ne peut être indifférent.* » C'est ainsi que Marielle Suchet, chargée de mission campus durable, a présenté le programme de l'année à l'Université d'Évry Paris-Saclay, le 7 octobre dernier.

Cette année « campus durable » s'articule autour de quatre axes : la transition écologique du campus, l'ancrage territorial, l'implication de la communauté universitaire (étudiants, enseignants, personnels...) et l'impact positif sur la société. Elle a pour objectif d'informer, sensibiliser et mobiliser afin de développer un campus universitaire respectueux de l'environnement, mettre en œuvre des projets en faveur de la transition écologique, et donner une visibilité à l'ensemble de ces actions.

Tout au long de l'année, la communauté universitaire, qui représente près de 14 000 étudiants rien qu'à l'université, devra intégrer les enjeux de développement durable dans son quotidien, en incitant celles et ceux qui le souhaitent à agir, éventuellement avec un rayonnement territorial.

Jusqu'en septembre 2022, plusieurs actions seront ainsi déployées, comme une semaine étudiante de développement durable. Plusieurs thématiques seront abordées cette année, notamment la consommation, la mobilité ou encore le numérique.



www.univ-evry.fr



CONSEILS DE QUARTIER : DES ANIMATEURS QUI S'ENGAGENT POUR LEUR QUARTIER

Les dix Conseils de quartier s'installent les uns après les autres depuis le mois d'octobre. Au démarrage, ils réunissent des habitants volontaires qui se sont faits connaître pour participer à l'animation de cette nouvelle instance de participation citoyenne, qui demeurera ouverte à tous selon ses disponibilités et centres d'intérêt.

Ils forment le socle des Conseils de quartier. Les animateurs sont des habitants ou acteurs locaux (représentants associatifs, commerçants...) bien décidés à faire bouger leur quartier et à porter des projets dans l'intérêt de tous. S'ils ne sont pas des représentants des habitants (au sens où ils n'exercent pas de « mandat »), les animateurs joueront néanmoins un rôle essentiel pour faire vivre les Conseils. Ce sont eux qui font le lien avec les autres habitants du quartier et qui fédéreront les énergies pour mener des projets émanant

d'habitants ou co-construits avec la Ville. Début 2022, les équipes d'animation participeront à l'élaboration des règles de fonctionnement des Conseils de quartier. Une étape importante pour que cette nouvelle instance de démocratie locale trouve un écho auprès de l'ensemble des habitants et permette de mener des actions utiles dans les quartiers. Pour élaborer ces modalités de fonctionnement, les habitants seront accompagnés par la Ville qui leur proposera des formations. Une fois ces règles communes posées, chaque Conseil

pourra ensuite faire preuve de créativité pour développer du lien avec les habitants. Avec la future Assemblée citoyenne qui se mettra en place en 2022, les Conseils de quartier sont l'un des rouages essentiels du renouveau des outils de démocratie locale à Évry-Courcouronnes. Les Conseils de quartier « nouvelle formule » sont repensés pour fédérer le plus grand nombre d'habitants et réunir une grande diversité de profils, notamment des citoyens qui n'avaient pas l'habitude de s'investir dans la vie publique.

ILS S'ENGAGENT POUR LEUR QUARTIER



Cécile Blanc, 64 ans,
retraîtée - Conseil de
quartier du Village

« C'est un peu nouveau pour moi de m'investir dans l'animation de Conseil de quartier. Je suis à la retraite et, à part mon activité bénévole d'enseignement auprès des adolescents hospitalisés au centre hospitalier, j'ai du temps. Je suis disponible et j'ai envie d'agir pour mon quartier. D'abord pour préserver notre cadre de vie et bien vivre ensemble : respect des limites de vitesse par les automobilistes... Pour moi, le Conseil de quartier est également le bon échelon pour dynamiser la vie locale. La Fête des voisins ou la Fête de la musique sont de bonnes occasions pour cela. Mais nous pouvons provoquer bien d'autres moments pour nous rencontrer. De nos jours, nous avons besoin de créer du lien entre les habitants et cela m'intéresse d'y prendre ma part. »



Emmanuel Guern,
46 ans, chef de projet
dans l'aéronautique
Conseil de quartier de
Courcouronnes Centre

« Investi notamment dans la vie du Club Omnisports de Courcouronnes (COC), j'ai eu connaissance du renouvellement des Conseils de quartier sur le Facebook de la ville. Je me suis dit que c'était l'occasion de m'investir aussi dans la vie de mon quartier. Pendant le premier confinement, en 2020, nous nous sommes rapprochés entre voisins et je me suis aperçu que certains ne connaissent pas du tout le fonctionnement et les projets de la ville. En participant au Conseil de quartier, je peux jouer un rôle de relais vis-à-vis des habitants. C'est aussi un bon moyen pour faire remonter les difficultés et accompagner les idées qui peuvent naître. Le Conseil de quartier existe pour cela, alors participons-y. »



Siham Khawaja, 37 ans,
employée dans
les assurances
Conseil de quartier
Champtier du Coq,
Champs-Élysées, Grand
Bourg, Parc aux Biches

« J'ai entendu parler des Conseils de quartier à la Maison de quartier. Je me suis dit que c'était une bonne occasion de représenter le Champtier du Coq où il me semble qu'il n'y a pas beaucoup d'habitants prêts à s'investir dans ce nouveau Conseil. Souvent, les gens ne sont simplement pas au courant. Ce sera d'ailleurs peut-être aussi mon rôle de transmettre de l'information aux habitants et d'essayer de plus les impliquer. Personnellement, je souhaiterais mettre en place des projets pour les enfants en lien avec les écoles. Je pense aussi qu'il est important de développer des échanges interquartiers dès l'enfance. C'est peut-être un moyen d'éviter plus tard les rivalités entre jeunes de quartiers différents, parce qu'ils ne se connaissent pas finalement.. »

RÉNOVATION URBAINE



Le pôle enfance sera constitué de plusieurs pavillons en entrée de parc.

©ArteFactory

LE FUTUR PÔLE ENFANCE DU PARC DES LOGES SE DÉVOILE

Le nouveau Programme de Renouvellement Urbain Pyramides-Bois Sauvage comprend la construction d'un Pôle enfance et d'une tribune sportive dans le parc des Loges. Le choix du projet retenu a été arrêté en octobre. Présentation...

Le Pôle enfance sera situé dans la partie nord-est du parc des Loges, au niveau de l'intersection des boulevards des Champs Élysées et de l'Écoute s'il pleut. Une situation idéale pour profiter également du parc avec ses enfants... et de ses installations sportives puisque le Pôle enfance sera adossé au stade des Loges. Le projet conçu par le cabinet HEMAA Architectes comprend d'ailleurs la réalisation de salles de sports et d'une tribune sportive. Celle-ci sera couverte d'un toit en pente qui permettra de conserver un bon ensoleillement dans la cour du Pôle enfance, mais également de bien séparer les deux équipements.

Le nouveau Pôle enfance permet de réunir sur un même site le Relais Petite Enfance (RPE) et les accueils de loisirs maternel et élémentaire du secteur.

De plus, de nouvelles connexions vont pouvoir se mettre en place entre les différents services et le RPE. On pourra, par exemple, exploiter les locaux inoccupés des accueils de loisirs lorsqu'ils sont fermés, comme la salle de motricité.

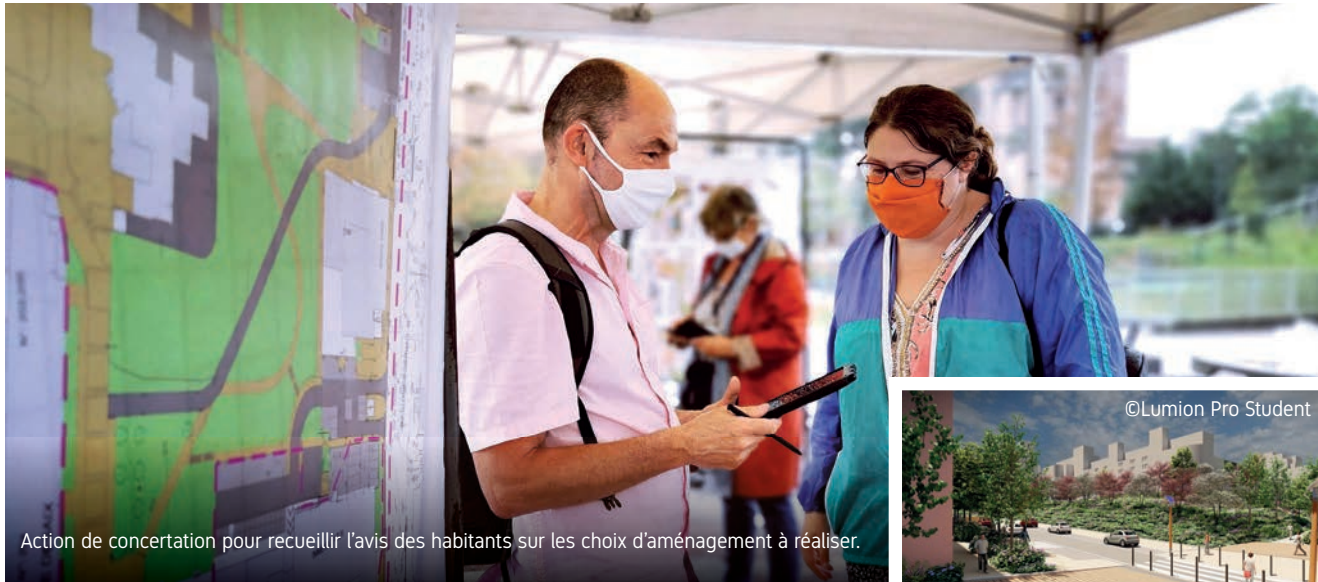
Des pavillons aux toitures végétalisées

Sur le plan architectural, l'ensemble forme comme un chapelet de pavillons. À la manière d'un petit village, quatre bâtiments constituent le Pôle enfance : l'espace commun, le Relais Petite Enfance et les accueils de loisirs maternel et élémentaire. Les pavillons sont agencés autour d'un espace central extérieur protégé, le jardin d'enfants. Un circuit est prévu au centre, réplique miniature du stade mais pour vélos et trottinettes, ou simplement pour se promener au milieu des arbres. Les pavillons sont quant à eux reliés par une galerie vitrée.

Pour les constructions, le choix se porte sur des matériaux bio et géo-sourcés. Les structures intérieures sont en ossature bois et les murs porteurs en façades réalisés en pisé (terre comprimée).

Ce procédé de construction très ancien est l'un des plus naturels qui existe. Il permet de contrôler parfaitement l'hygrométrie et la température intérieure, notamment en été où son inertie rafraîchit naturellement l'intérieur. Ces pavillons de terre sont coiffés de toitures végétalisées aux courbes douces en berceaux. Les dalles et la structure du parking sont, elles, prévues en béton bas carbone.

L'ensemble devrait être livré fin 2024. Le coût global est estimé à 9 M€ (HT), financés par l'ANRU (4,5 M€), la Région (1,4 M€), et la Ville.



Action de concertation pour recueillir l'avis des habitants sur les choix d'aménagement à réaliser.



©Lumion Pro Student

Vue de la traversée de la rue Desaix avec l'aménagement du futur mail piéton.

UN NOUVEL ESPACE DE VERDURE AUX PYRAMIDES

Depuis la rentrée, les habitants étaient invités à se prononcer sur différents projets d'aménagement dans le cadre de la rénovation du secteur Miroirs-Desaix. Leur choix s'est porté notamment sur un vaste espace vert à la place d'un ancien bassin des Miroirs.

Les habitants avaient le choix entre une réserve naturelle boisée (non ouverte au public), des jardins partagés ou un parc urbain. Leur choix s'est donc porté à plus de 70 % sur l'aménagement d'un nouveau parc en lieu et place d'un ancien bassin des Miroirs.

Plus de 200 personnes ont donné leur avis lors d'opérations de concertation organisées en septembre, à la station de bus des Miroirs et à la sortie des écoles du quartier. La municipalité se range derrière le choix des habitants. Le parc sera aménagé au cœur du quartier, à proximité immédiate de la place des Miroirs et de la voie de bus qui sera notamment empruntée, ces prochaines années, par le T Zen 4.

Un autre projet était soumis à l'avis des habitants. Deux nouvelles aires de jeux sont en effet prévues dans cette partie du quartier des Pyramides. Une aire était déjà programmée pour les plus petits au pied de la résidence Antin.

Suite à la concertation, il a été décidé que la seconde aire de jeux, pour les plus grands, sera aménagée au pied de la terrasse Desaix. Offrant ainsi deux espaces différenciés pour répondre aux besoins des enfants.

La première phase de travaux (démolition de parkings) est prévue courant 2022, pour une durée de huit mois. Suivront l'aménagement du cœur d'îlot, puis des aires de jeux et du bassin en parc urbain dont l'ouverture est prévue en 2024. Les travaux sont portés par Grand Paris Sud et leur coût est estimé à 11 M€, financé notamment par l'ANRU, la Région, l'Agglomération et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un quartier qui s'ouvre sur le centre-ville

Le secteur Miroirs-Desaix s'est déjà bien transformé ces dernières années, dans le cadre du premier Programme de renouvellement

urbain (PRU). Des bâtiments ont été détruits pour commencer à reconfigurer l'ensemble, créer des continuités piétonnes, sécuriser les espaces publics... Des premiers aménagements de proximité ont également pu être réalisés : aires de jeux, de fitness, plantations, etc. L'aménagement récent de la passerelle piétonne place des Miroirs symbolise bien ce renouveau. Elle marque une nouvelle étape vers une plus grande ouverture du quartier sur le centre-ville. Dans la même démarche, une liaison piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite sera réalisée pour relier la station de bus des Miroirs à la rue du facteur Cheval.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL DES PYRAMIDES FAIT LA UNE

La revue spécialisée « Séquences Bois » du mois d'octobre a réalisé un dossier sur le classement des agences d'architecture engagées pour une architecture bas carbone. Pour illustrer la couverture de ce dossier, la rédaction a choisi le projet du futur centre socio-culturel Pyramides-Bois Sauvage, conçu par l'agence HEMAA Architectes.

SANTÉ

UN SERVICE MÉDICO-SOCIAL D'AIDE AUX AUTISTES



Les séances reposent sur des activités ludiques, des moments de détente et des exercices de motricité (Photo archives, février 2020)

Évry-Courcouronnes associe sa voix à la lutte contre l'autisme en soutenant les activités d'Enfantastics, une structure d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes atteints de ce trouble.

Contribuer à une meilleure prise en charge de l'autisme : cette volonté a incité la ville d'Évry-Courcouronnes à établir, en janvier 2020, un partenariat avec les « Enfantastics ». Depuis trois ans, ce dispositif du pôle essonnien de l'EPNAK, établissement public s'occupant de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion, offre un service itinérant dans tout le département afin de suivre des jeunes entrants dans le champ

de ce trouble de la communication et des interactions sociales. « *Ce service possède la particularité de proposer un suivi adapté aux troubles de jeunes ne disposant pas d'un suivi spécifique et présentant, à ce titre, des difficultés de parcours* », explique Christophe Pigaglio conseiller municipal délégué au Handicap, à l'Inclusion et à la Parentalité. Les équipes sont constituées d'intervenants professionnels

(psychologues, éducateurs, psychomotricien...), lesquels livrent un accompagnement personnalisé en étroite collaboration avec les familles. Un temps d'observation et d'évaluation est proposé en amont de l'admission pour s'assurer de l'adéquation du projet de service aux besoins du jeune. Les séances sont basées sur des temps d'apprentissage reposant sur des activités ludiques, des moments conviviaux, des exercices de motricité mais aussi de détente avec d'autres enfants. Une formule plébiscitée. « *Nous sommes très sollicités et notre liste d'attente ne cesse de s'allonger* », explique la cheffe de ce service, Ludivine Gogelein.

Chaque semaine une soixantaine d'enfants sont ainsi accueillis durant une journée, excepté les mercredis, dans l'une des trois antennes mobiles d'Enfantastics. Celles-ci sont localisées à Évry-Courcouronnes, Massy et Étampes, villes à partir desquelles les intervenants se déploient dans les villes voisines. Les jeunes Évry-Courcouronnais sont accueillis chaque jeudi. Depuis octobre, les permanences sont organisées à l'accueil de loisirs Charles Perrault, quartier Courcouronnes Centre.



Si vous désirez plus d'informations ou inscrire votre enfant, rendez-vous sur : <https://enfantastics.epnak.org/conditions-dadmission/>

SANTÉ MENTALE

En finir avec les tabous !

Environ 1 personne sur 4 est concernée par des problèmes de santé mentale. Vous en faites peut-être partie et il n'y a pas de honte à avoir. Personne ne nage en permanence dans le bonheur. Notre santé mentale fluctue en permanence, tout simplement parce qu'elle dépend de nombreux facteurs sur lesquels il est plus ou moins facile d'agir soi-même. Ces difficultés de santé mentale sont encore trop souvent taboues. Pourtant il s'agit bien de maladies à part entière et de souffrances à ne pas minimiser, que l'on sait prendre en charge dans la plupart des cas. La Ville par le biais du Conseil local de la santé mentale travaille à proposer des solutions en lien avec les acteurs du territoire :

- l'association Pause : 01 60 78 10 10 - association-pause.com - 509 patio des Terrasses de l'Agora
- l'association Filigrane - Point d'Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) pour les 10-25 ans : 01 60 77 40 08 - association-filigrane.org - 11 rue des Mazières
- les centres médico-psychologiques du Centre Hospitalier Sud Francilien pour les personnes présentant des troubles psychiques - 01 61 69 65 00 pour les mineurs / 01 61 69 66 03 pour les majeurs
Infos : psyc.com.org - unafam.org/essonne

Des bus ultra-modernes pour le T Zen 4

Courant octobre, Île-de-France Mobilités a désigné le constructeur des bus qui circuleront sur la ligne T Zen 4, entre Viry-Chatillon et Corbeil-Essonnes, via Évry-Courcouronnes. Les usagers voyageront à bord des premiers bus de la région 100 % électriques de 24 mètres de long.

D'une capacité de 140 voyageurs, les bus du T Zen 4 offriront des conditions optimales de confort et de modernité : espace, lumière, climatisation, vidéosurveillance, informations voyageurs visuelles et sonores en temps réel... Ils seront entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite et rouleront donc uniquement à l'énergie électrique. Le système de recharge par contact au sol développé par Alstom représente une première mondiale pour un bus de cette taille.



Les travaux concessionnaires sont toujours en cours. Il s'agit des travaux permettant le dévoiement des réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, télécommunication...) qui se trouvent sous le tracé du T Zen 4.

Les futurs travaux de maintenance sur ces réseaux n'impacteront ainsi pas la circulation des bus. L'ensemble de ces travaux s'achèvera début 2022. Les travaux d'aménagement de la ligne, quant à eux, démarreront dans le courant de l'année prochaine pour une durée d'environ dix-huit mois.

Des temps de parcours fiables et réguliers

Autorité organisatrice et financeur des transports en commun de la Région, Île-de-France Mobilités travaille actuellement avec les villes traversées sur le plan de ligne qui sera communiqué prochainement.

Il permettra à chacun d'identifier précisément les équipements desservis et les connexions avec les autres moyens de transport. Le T Zen 4 reprend en grande partie l'itinéraire de la ligne de bus 402 du réseau TICE.

Le confort des nouveaux bus, la fréquence de passage plus élevée et la garantie de temps de parcours réguliers offriront une solution fiable et moderne de transport aux Évry-Courcouronnais et aux milliers d'usagers qui viennent chaque jour travailler dans notre ville.

* Groupement Van Hool / Kiepe Electric GmbH / Alstom Transport SA



Plus d'infos sur Tzen4.fr

Le Tram T12 vu du ciel

Vous avez la possibilité de parcourir l'ensemble du parcours du Tram T12, qui reliera Évry-Courcouronnes à Massy, vu du ciel, grâce à une vidéo tournée en drone. Le voyage dure environ quatre minutes et permet de mesurer l'ampleur du projet à l'échelle du territoire. C'est également l'occasion de constater

l'avancée des travaux, même si certaines prises de vue datent d'il y a quelques mois et donc ne rendent pas compte de l'avancée réelle du chantier.



À découvrir sur Facebook [Tram12expressMassyEvry](https://www.facebook.com/Tram12expressMassyEvry)
Ou en scannant ce QR code





PLAN VÉLO :

5 ANS POUR FAIRE UNE VRAIE PLACE AUX CYCLISTES

En octobre, le Conseil municipal a adopté le schéma stratégique cyclable. Issue d'une démarche de concertation avec les usagers, cette feuille de route définit tous les aménagements à réaliser d'ici à 2025 pour développer l'usage du vélo au quotidien dans notre ville.

Si la plupart des quartiers d'Évry-Courcouronnes ont été conçus pour favoriser une cohabitation apaisée entre piétons, automobilistes et cyclistes, avec le temps ces derniers ont été un peu laissés sur le bord de la route. Les modes de vie et les habitudes changent pourtant et il est temps de faire une vraie place aux cyclistes. « *C'est l'ambition*

du Plan Vélo qui a été élaboré sur la base d'une étude lancée en septembre 2019 et d'une large concertation menée avec les habitants, les usagers et les associations de cyclistes depuis un an », rappelle Lucas Meslin, conseiller municipal délégué à la Ville intelligente, Mobilité durable, Plan vélo et Start-up. Ce travail de co-construction va se

poursuivre ces prochaines années pour concrétiser le Plan Vélo. En effet, développer son usage au quotidien impose de réaliser des aménagements qui répondent précisément à la réalité des besoins des cyclistes. Pour cela, un comité vélo réunissant les acteurs concernés (associations...) sera constitué. Tous les aménagements prévus dans

le cadre du Plan Vélo feront en outre l'objet de cofinancements, donc de concertation avec les partenaires de la Ville dans le domaine des mobilités, notamment la Région, le Département et l'Agglomération Grand Paris Sud. Le montant global du Plan Vélo s'élève à environ 3,5 M€.

Un réseau structurant pour commencer

Ces prochaines années, l'objectif est d'abord de créer un réseau structurant. Quatre axes traversant la ville sont identifiés. Tout n'est pas à réaliser en cinq ans puisque certaines portions existent déjà ou sont prévues, à l'image de la piste le long du futur Tram T12. L'enjeu, le plus souvent, est donc de créer des itinéraires cyclables continus. L'approche consiste autant que possible à réaliser les aménagements sur la chaussée existante.

L'objectif est également de ne pas trop impacter la circulation automobile afin de répondre aux enjeux de réduction

des émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, il pourra être envisagé de supprimer une voie de circulation sur les grands axes où cela serait nécessaire pour faire une place aux cyclistes. Le réseau cyclable structurant intègre aussi deux axes importants, la RN7 le long de laquelle des travaux ont été réalisés cet automne par le Conseil départemental de l'Essonne et les bords de Seine où l'Agglomération porte un projet pour développer un réseau continu à l'échelle du territoire. À compter de 2025, c'est tout le réseau secondaire qui sera développé.

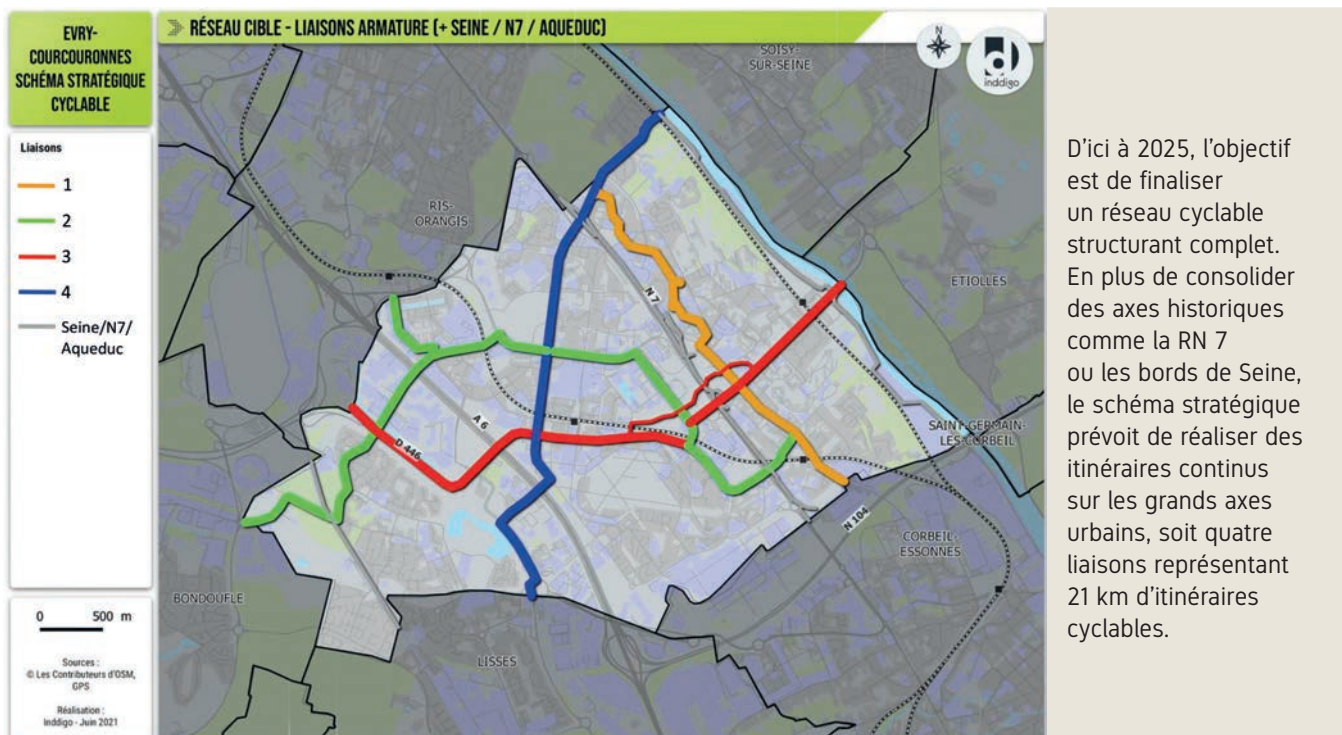
À côté des grands aménagements, le Plan Vélo prévoit d'améliorer le réseau cyclable existant. Double sens cyclable, cédez-le passage cycliste... Des possibilités existent pour renforcer l'attractivité des itinéraires cyclables. À Évry Village, notamment, une concertation est engagée : le passage en zone 30 du quartier est à l'étude avec double sens cyclable. Améliorer l'existant passe également par la résorption de certains

points noirs comme les obstacles qui peuvent jaloner le parcours des cyclistes sur le réseau secondaire (bornes en béton, barrières...).

650 places de stationnement

Côté services, le Plan Vélo comprend la réalisation d'espaces de stationnement. Pas moins de 650 places supplémentaires sont prévues d'ici à 2025, sur l'espace public et à proximité d'équipements publics (écoles, gymnases, mairies annexes...). Le Plan Vélo, c'est encore un volet pédagogique avec un accompagnement des habitants dans l'apprentissage du vélo ou l'organisation d'événements de promotion de son usage.

Enfin, le développement des mobilités douces comprend le déploiement, au premier trimestre 2022, d'une flotte de trottinettes électriques partagées. L'expérimentation du service est prévue pour un an, avant éventuellement d'être prolongée.





UNE BRIGADE SPÉCIALE POUR **LUTTER CONTRE** **LES DÉCHETS SAUVAGES**

Depuis 2019, la Ville est dotée d'une Brigade Environnement qui est chargée de lutter contre les dépôts sauvages d'ordures. Cette équipe de la Police municipale a prouvé son utilité et son efficacité, mais elle se confronte toujours aux incivilités de certains habitants ou professionnels peu scrupuleux.



Elle circule en voiture banalisée, de jour comme de nuit. La Brigade Environnement est constituée d'une équipe de cinq agents chargés de localiser les dépôts sauvages d'ordures et, si possible, de verbaliser les contrevenants. La mission n'est pas simple... c'est pourquoi l'usage de caméras de vidéo-surveillance sera développé pour aider à identifier formellement les « pollueurs ». 220 procès-verbaux ont tout de même été dressés depuis le début de l'année (chiffre à fin octobre), dont 6 délits de dépôt sauvage caractérisés, c'est-à-dire utilisant un véhicule : le montant de l'amende s'élève alors à 1 500 euros. En plus de cette Brigade Environnement, c'est l'ensemble des 80 agents de la Police municipale qui sont mobilisés et habilités à verbaliser les dépôts sauvages de déchets.

Le problème est malheureusement présent dans la plupart des grandes villes de France. Et, il faut bien le reconnaître, les mauvais comportements ne sont pas la seule cause de ce fléau. Les infrastructures pour recevoir les déchets sont parfois insuffisantes ou mal adaptées. Une bonne part du problème serait néanmoins résolue en gommant les incivilités qui sont encore trop nombreuses aujourd'hui. Dans l'agglomération Grand Paris Sud, Évry-Courcouronnes est la seule ville à avoir constitué une brigade spéciale pour lutter contre les déchets illégaux. D'importants moyens sont également déployés pour les ramasser. La Ville s'est équipée pour cela de deux camionnettes. Résultat : plus de 600 tonnes de déchets sauvages ont été collectés l'an dernier aux quatre coins de la ville. La Brigade Environnement a référencé une trentaine de sites

accueillant régulièrement des dépôts sauvages. Lorsqu'elle en identifie un, il faut agir vite. Certains se croient en effet autorisés à déposer des déchets en tous genres dès qu'ils en voient s'amonceler quelque part. Le revers de la médaille de cette politique de ramassage rapide des déchets sauvages est que certains habitants n'ont plus de scrupules et jettent leurs déchets n'importe où, puisqu'ils savent qu'ils seront ramassés. D'autres habitants ne se doutent même pas qu'ils sont dans l'illégalité en déposant leurs objets au coin de la rue.

Tout ne se jette pas avec les encombrants

Que l'infraction soit volontaire ou non, elle n'en demeure pas moins une infraction. Donc, si vous voyez un tas de poubelles ou d'objets usagers entassés au pied d'un immeuble, cela ne signifie pas que vous êtes autorisés à ajouter votre pierre à l'édifice. De même, lorsqu'un point de collecte de déchets est plein, il est interdit de déposer vos ordures à côté. On pourrait encore citer le dépôt d'encombrants (autorisé selon certaines modalités et par quartier) qui s'apparente, pour certains, à une invitation à jeter tout et n'importe quoi : certains déchets comme les équipements électriques ou les pots de peinture ne sont pas ramassés avec les encombrants, de même que les ordures ménagères qui n'ont rien à faire avec des encombrants. Pierre Prot, maire-adjoint la transition écologique et sociale, eau, énergie et déchets, de conclure : « *La réalité des dépôts sauvages est très diverse. Si certains commettent délibérément une infraction, d'autres contribuent au fléau par méconnaissance ou négligence. Aujourd'hui, environ 400 000 euros sont consacrés par la Ville au seul ramassage des déchets sauvages. Outre le montant de la facture pour tous les contribuables, le phénomène porte directement atteinte à la qualité de notre cadre de vie quotidien.* »



Plus d'infos sur evrycourcouronnes.fr (rubriques « En évolution » / « Gestion urbaine durable » / « Tri sélectif et ramassage des déchets »)

DEMANDEZ VOTRE CARTE DE DÉCHETTERIE

Pour éviter les dépôts sauvages, rendez-vous en déchetterie. C'est le meilleur moyen de valoriser des déchets et encombrants en tous genres. Deux déchetteries se trouvent à proximité immédiate, à Ris-Orangis et Corbeil-Essonnes. L'accès est gratuit. Il suffit de demander votre carte d'accès auprès de la Direction de la Gestion Urbaine Sociale de Proximité :
Mairie annexe de Courcouronnes Centre
2, rue Paul Puech - 91080 Évry-Courcouronnes
E-mail : gestion.urbaine@evrycourcouronnes.fr
Tél. : 01 69 36 66 46

A man with a shaved head and glasses is sitting on a staircase. He is wearing a dark denim jacket, a red scarf, and dark pants. The staircase is illuminated with warm yellow light from the sides and has green and purple accents on the steps. The background is dark with some foliage visible.

Francck Senaud

LA VILLE POUR PAS

É

vry-Courcouronnes :

son architecture, son histoire, ses lumières, son atmosphère si particulière et Franck Senaud, l'un de ses ambassadeurs éclairés. Cet artiste hétérodoxe oscillant entre peinture, philosophie et enseignement ne se contente pas d'habiter la ville. Il est littéralement habité par elle. Comme s'ils faisaient corps, tous deux revendiquent le même âge : 50 ans. *« Dès l'enfance j'y venais régulièrement pour dessiner. J'y trouvais mes sujets. Je me suis mis à peindre les bâtiments mais aussi les espaces vides. Visuellement, c'était incroyable »,* confie-t-il. Il vivait alors à Cerny, non loin d'Étampes.

De cette confrontation picturale précoce est née une passion singulière, quasi charnelle, mais aussi un peintre-plasticien très en vue doublé d'un docteur en histoire de l'art, matière qu'il enseigne aujourd'hui à l'Université d'Évry Paris-Saclay. Pourquoi une telle soif d'urbanité ? *« Évry-Courcouronnes vous fait immédiatement vous sentir dans une ville futuriste, mais un vieux futur, explique-t-il. Lorsqu'on regarde l'agencement des voies de bus, des jardins, des immeubles, des ensembles piétonniers, du rapport aux loisirs on se rend compte qu'elle a raison quarante ans avant toutes les autres. Et, le dessin est l'un des moyens de comprendre tous ces points. »*

De fait, cette figure incontournable de la scène artistique locale n'a cessé, ces dernières années, de poursuivre sa quête insatiable d'histoires architecturales plus ou moins enfouies. Et de les faire partager. Non content de lancer un concours découverte

de l'architecture, il organise des balades urbaines, des chasses au trésor gratuites autour d'œuvres de la ville ou fait apposer sur celles-ci des QR Code pour mieux raconter leur histoire aux passants et aux curieux. Surtout, celui qui n'hésite pas à se qualifier d'« *Évropathe* » voire d'« *Évromane* » utilise « *Préfigurations* » comme un véritable véhicule lui permettant d'affirmer sa vision et sa réflexion. À l'actif de cette association qu'il a créée en 2000 pour mieux divulguer la connaissance de l'art, plus de 200 numéros de la revue bimestrielle prefigurations.com.

Surnommé « *Picasso* » par les habitants du quartier des Pyramides, où il est installé depuis vingt-deux ans, Franck Senaud fourmille de nouveaux projets. L'un d'eux consistera à faire voyager dans les différents quartiers d'Évry-Courcouronnes dix armoires électriques peintes par Vince, un artiste de street art. Chacune fera référence à une personnalité connue ou moins connue ayant eu un attachement à la Ville. En janvier prochain, il inaugurera également une résidence de peintres-écrivains à Étampes dans la perspective d'écrire un livre sur les trésors architecturaux érigés en Essonne entre 1794 et 1964. *« Il existe de vrais chefs-d'œuvre. Des gares, des architectures de métal, d'Art déco ou d'Art nouveau comme une création d'Hector Guimard à Villemoisson, l'Observatoire de Juvisy ou l'obélisque de Brunoy »,* affirme-t-il. *« De quoi faire une histoire de l'art du département ! Ce qui qui m'amène à penser qu'il y a toujours un artiste en bas de chez vous. »*

D'autres initiatives portent sur la mémoire du quartier des Pyramides au moment où celui-ci vit sa mutation. Franck Senaud en sait quelque chose puisque son immeuble doit faire place à de nouvelles habitations. Une manière d'appuyer sa thèse sur « *la ville qui produit de la ville* » et où le passé et le futur semblent en permanence s'entremêler.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Après un accès limité l'an passé pour cause de Covid-19, le public a assisté, le 11 novembre, à la commémoration du 103^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale en présence du Maire d'Évry-Courcouronnes Stéphane Beaudet et de nombreux élus du Conseil municipal. Cette cérémonie s'est déroulée en deux temps, place Michel Théron puis place d'Armes. Outre le dépôt de gerbes et les remises de décoration aux porte-drapeaux, la matinée s'est accompagnée de plusieurs interventions dont celle de Henri Catalifaut, le conseiller municipal délégué à la Mémoire et aux Anciens Combattants. Dans un discours empreint de gravité, Stéphane Beaudet s'est attardé sur l'importance de « cette mémoire encore vivante dans la conscience nationale ». Ces deux moments ont été l'occasion pour les enfants du Conseil municipal des enfants de lire une poésie de Fabienne Berthomier. Une délégation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Essonne était présente. L'événement a été ponctué par une intervention de la fanfare de l'Amicale de Villabé suivie d'un vin d'honneur servi au Foyer club.



LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT S'INTENSIFIE

Du 15 au 20 novembre avait lieu la Semaine de prévention du harcèlement. Sous la houlette de Jordan Schwab, conseiller municipal délégué à la Lutte contre les harcèlements, une dizaine d'actions était proposée aux professionnels de l'éducation, aux enfants et aux parents. Sensibilisation au cyberharcèlement, formation pour prévenir et agir, ciné-débat, « escape game » sur le thème. Tout était bon pour parler de cette problématique qui gâche la vie d'un enfant sur dix.



ATELIERS DISCRIMINATION

Du 3 au 17 novembre, la Ville organisait des ateliers-débats avec les habitants, en présentiel et en visioconférence, dans le but d'élaborer un plan de lutte contre les discriminations. Égalité femmes-hommes, convictions religieuses, croyances, origines, culture, couleur de peau, orientation sexuelle... : toutes les thématiques ont été abordées pour enrichir la réflexion collective et trouver des solutions concrètes pour libérer la parole et en finir avec les préjugés. Ici en présence de Virginie Villemin (à gauche sur la photo), conseillère municipale déléguée à l'Égalité femmes/hommes et à la Lutte contre les discriminations.



WONDERLADIZ

Onze jeunes femmes ont présenté leur parcours et projet lors de la soirée des WonderLadiz Awards, qui s'est déroulée, le 26 novembre, à l'Hôtel de Ville. Organisé par les associations « *Uni-Vers* » et « *Jeunes motivés* », accompagné par le service Innovation Jeunesse de la ville, via La Fabrik', ce concours vise à encourager des talents féminins

du territoire. Pour cette 3^e édition, le jury, composé d'élue de la ville, d'artistes et d'un représentant de la direction du centre commercial Évry 2, a retenu Morgane Chambon pour son projet de solidarité à destination des familles et enfants de la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année. Elle reçoit un chèque de 1 000 euros pour booster son projet.

UNE ŒUVRE DU CENTRE POMPIDOU À LA MAISON DU VILLAGE

Le 10 novembre dernier, une œuvre de Frantisek Kupka du Musée national d'art moderne - Centre Pompidou, à Paris, était exposée à la Maison de quartier du Village, dans le cadre du dispositif « *1 jour, 1 œuvre* ».

La peinture « *Bock syncopé n°1* » a été présentée par un conservateur du musée en présence de Medhy Zeghouf, adjoint au maire en charge de la Culture. Toute la journée, des ateliers ludiques étaient proposés pour découvrir les techniques utilisées par l'artiste.



FOUS RIRES AU CENTRE CULTUREL SIMONE SIGNORET

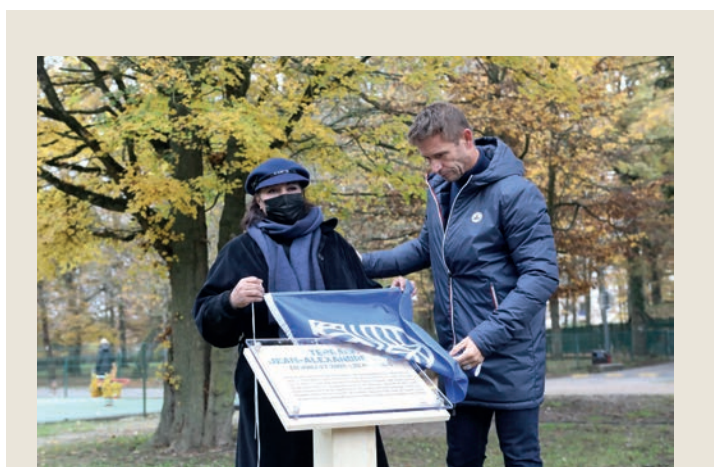
Le 19 novembre, les amateurs de théâtre comique s'étaient donnés rendez-vous au centre culturel Simone Signoret pour rire aux éclats devant la comédie « *La femme qui perd ses jarretières* », écrite par Eugène Labiche et revisitée par Philippe Roux dans un cocktail pop-rock. Au programme : amour, trahison, soumission, et amitié dans un vaudeville hilarant. Prochain rendez-vous au centre culturel Simone Signoret : le 21 janvier pour le spectacle musical comique « *Folles noces* ».



INAUGURATION DU MOIS DES 3 MONDES

La 38^e édition du Mois des 3 mondes a débuté le 15 novembre avec une inauguration dans les locaux de l'association, en présence de Danielle Valéro, 1^{er} adjointe au maire, Medhy Zeghoun, 2^e adjoint, et Pascal Chatagnon, 4^e adjoint. Pot de l'amitié et animation musicale

étaient au programme de la soirée qui a permis de présenter aux convives les expositions, projections, conférences et débats qui auront lieu jusqu'au 16 décembre sur le thème « *La santé dans tous ses états* ». Infos sur www.maisondumonde.org



INAUGURATION DU TERRAIN JEAN-ALEXANDRE LOPEZ

Le « playground des Épinettes » a été inauguré, le 20 novembre, dans le parc des Coquibus. L'occasion de baptiser ce terrain de basket du nom d'un jeune joueur de l'AS Évry, mort trop jeune, Jean-Alexandre Lopez. Une plaque a été dévoilée par le Maire, Stéphane Beaudet, juste à côté du terrain qui se trouve lui-même à proximité du groupe scolaire La Lanterne. Avec Dorothée Fitte-Névil et Pierre Paul Hombouyo, Jean-Alexandre avait eu l'idée d'aménager ce terrain pour permettre à tous de pratiquer ce sport qu'il aimait tant. Après cette première réalisation grâce au budget participatif de la ville, la réflexion se poursuit avec les porteurs de projet pour améliorer encore le site.



RÉNOVATION URBAINE

Samedi 27 novembre, les habitants étaient invités à découvrir les réalisations prévues dans le cadre du nouveau Programme de Renouvellement Urbain Pyramides-Bois Sauvage, sur sites et à l'Espace des 2 Bois où des vues des projets ont été présentées.

ARBRES INTELLIGENTS

D'impressionnantes « smart canopées » ont été installées près de la gare d'Évry-Courcouronnes, rue Sédar Senghor, pour favoriser la végétalisation de l'espace. D'une hauteur de 5 mètres et d'une circonférence de 8 mètres, les corolles sont dotées de capteurs capables de mesurer les besoins en eau en temps réel.





IMPÔTS LOCAUX :

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR COMPRENDRE

Chaque automne, les avis d'impôts locaux se succèdent. Après la taxe foncière pour les propriétaires de logement, vient encore la taxe d'habitation pour les ménages les « plus aisés ». Cette année, la hausse de la taxe foncière n'est pas passée inaperçue... Vous avez besoin d'explications ? Retrouvez dans ce « focus » spécial fiscalité les principaux éléments de réponse, ainsi que des outils pour mieux comprendre vos feuilles d'impôts.

Pour beaucoup d'Évry-Courcouronnais, impossible de passer à côté de la taxe foncière. C'est le cas d'environ un habitant sur deux qui est propriétaire de son logement et qui devait s'acquitter de cet impôt local, le 15 octobre dernier au plus tard. Et, chacun l'aura sans doute remarqué, le montant a augmenté par rapport à l'an dernier. Cette hausse a été votée par le Conseil municipal, le 8 avril dernier, lors du vote du budget primitif de la Ville.

Pour comprendre cette hausse de la taxe foncière, un bref retour en arrière s'impose. En 2017, le président de la République décide de supprimer la taxe d'habitation (payée par les locataires comme les propriétaires de leur logement). Pour compenser cette recette qui revenait aux communes, le Gouvernement a mis en place un dispositif complexe qui consiste à fusionner les parts départementale et communale de la taxe foncière en une

seule part communale.

Mécaniquement, le taux de la part communale augmente donc de manière significative. Et c'est justement sur l'avis 2021 de la taxe foncière que la fusion des parts s'opère. Cette augmentation des recettes pour la Ville vient en réalité compenser la perte de celles liées à la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Un autre élément d'explication se trouve dans le contexte de fusion des ex-villes d'Évry et de Courcouronnes, en 2019. Cela implique de tendre progressivement vers une harmonisation fiscale sur l'ensemble de la commune nouvelle. Celle-ci se met en place sur plusieurs années (de 2020 à 2032) afin d'en limiter l'effet à court terme pour les contribuables. Limiter ne signifie pas annuler, et cette harmonisation fiscale se répercute inmanquablement sur les impôts locaux des habitants.

En 2021, la municipalité a de plus fait le choix de demander un effort particulier aux ménages propriétaires de leur logement pour consolider les investissements d'avenir de la mandature et assurer l'entretien du patrimoine municipal.

Cette hausse des impôts locaux vient donc consolider la programmation pluriannuelle d'investissements (2020-2026), traduction directe du programme électoral de mars 2020. C'est ainsi un investissement historique de 280 M€ qui est engagé sur la mandature pour la transition écologique et sociale, l'attractivité du territoire, la transformation de notre centre-ville et le mieux vivre dans nos quartiers.

Enfin, rappelons aux habitants que cette hausse de la taxe foncière est supportée à 70 % par les propriétaires de fonciers d'entreprises et les bailleurs sociaux et donc pas par les habitants eux-mêmes.

LA TAXE FONCIÈRE : COMMENT LIRE ENTRE

Pour comprendre ce qui a changé sur votre avis d'impôt de taxes foncières en 2021, nous avons pris les avis de deux propriétaires : l'un d'une maison de 115 m² dans le quartier des Épinettes sur l'ex-ville d'Évry, l'autre une maison de 108 m² à Courcouronnes Centre. Les taux d'imposition étaient différents entre les deux anciennes villes qui ont fusionné en 2019. L'harmonisation fiscale se fera sur plusieurs années. Dans les deux cas, la taxe foncière augmente mais de manière différenciée. Éléments d'explications...

TAXE FONCIÈRE 2021 À ÉVRY

Dans le cas de ce propriétaire, le taux d'imposition prélevé par la « Commune » passe de 36,09% (2020) à 41,04 % (2021). Soit une hausse de 4,95 points, correspondant ici à une augmentation de 216 €. Ces pourcentages d'imposition correspondent aux prélèvements communaux et départementaux qui sont réunis depuis cette année. Voir l'avis 2020 (ci-dessous) : 19,72 % (Commune) + 16,37 % (Département) = 36,09 %

Commune : EVRY-COURCOURONNES (228), ESSONNE (91)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

| Taxes foncières 2021 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|----------------------|----------|----------------------|-------------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| Taux 2020 | 36,09 % | % | 0,279 % | 0,623 % | 7,54 % | % | |
| Taux 2021 | 41,04 % | % | 0,279 % | 0,625 % | 7,54 % | % | |
| Adresse | | | | 4307 | 4307 | 4307 | |
| Base | 4307 | | 12 | 27 | 325 | | 2132 |
| Cotisation | 1768 | | | | | | |
| Cotisation lissée | | | | | | | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | | | 12 | 27 | 324 | | |
| Cotisation | | | 12 | 27 | 325 | | 2132 |
| Cotisation lissée | | | | | | | |
| Cotisation 2020 | 1552 | | 12 | 27 | 324 | | |
| Cotisation 2021 | 1768 | | 12 | 27 | 325 | | |
| Variation | +13,92 % | % | 0 % | 0 % | +0,31 % | % | |

LE MÊME AVIS DE TAXE FONCIÈRE EN 2020

L'an dernier, les propriétaires de logement ont reçu un avis de taxes foncières comprenant des colonnes distinctes pour la part prélevée par la Commune et celle du Département. En 2021, l'État a fusionné les deux colonnes sans apporter d'explications aux contribuables sur l'avis d'impôt : c'est désormais la colonne « Commune » qui comprend le pourcentage prélevé au titre de la Ville et du Département.

| TF 2020 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Département | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|---------------------|---------|----------------------|-------------------|-------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| Taux 2019 | % | % | % | % | 0,632 % | % | % | |
| Taux 2020 | 19,72 % | % | 0,279 % | 16,37 % | 0,623 % | 7,54 % | % | |
| Adresse | | | | 4298 | 4298 | 4298 | | |
| Base ① | 4298 | | 12 | 704 | 27 | 324 | | 1915 |
| Cotisation | 848 | | | | | | | |
| Cotisation lissée ② | | | | | | | | |
| Adresse | | | | | | | | |
| Base ① | | | 12 | 704 | 27 | 324 | | |
| Cotisation | | | 12 | 704 | 27 | 324 | | 1915 |
| Cotisation lissée ② | | | | | | | | |
| Cotisations 2019 | 848 | | 12 | 704 | 27 | 324 | | 1915 |
| Cotisations 2020 | | | | | | | | |
| Variation | % | % | % | % | % | % | % | |

LES LIGNES

TAXE FONCIÈRE 2021 À COURCOURONNES-CENTRE

Dans le cas de ce propriétaire, le taux d'imposition prélevé par la « Commune » passe de 53,17 % (2020) à 56,69 % (2021). Soit une hausse de 3,52 points, correspondant ici à une hausse de 95 €. Ces pourcentages d'imposition correspondent aux prélèvements communaux et départementaux qui sont réunis depuis cette année.

Commune : EVRY-COURCOURONNES (228), ESSONNE (91)

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

| Taxes foncières 2021 | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe GEMAPI | Total des cotisations |
|----------------------|---------|----------------------|-------------------|-----------------|------------------------|-------------|-----------------------|
| Taux 2020 | 53,17 % | % | 0,279 % | 0,623 % | 7,54 % | % | |
| Taux 2021 | 56,69 % | % | 0,279 % | 0,625 % | 7,54 % | % | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | 2690 | | 2690 | 2690 | 2690 | | |
| Cotisation | 1525 | | 8 | 17 | 203 | | 1753 |
| Cotisation lissée | | | | | | | |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | | | | | | | |
| Cotisation | | | | | | | |
| Cotisation lissée | | | | | | | |
| Cotisation 2020 | | | | | | | |
| Cotisation 2021 | 1525 | | 8 | 17 | 203 | | 1753 |
| Variation | % | % | % | % | % | % | % |

TAXE D'HABITATION : UNE FORTE BAISSÉ POUR CEUX QUI LA PAIENT ENCORE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxe d'habitation pour 2021
Contribution à l'audiovisuel public pour 2021
Avis d'impôt

À la suite de la réforme nationale de la taxe d'habitation, vous bénéficiez pour cette année d'une réduction de 30% de cet impôt.
Votre taxe d'habitation est donc de 1 521 €. Sans cette réforme, elle serait de 2 172 €.

Vos références
Numéro fiscal (C) :
Référence de l'avis :
Département : 910
Commune : EVRY-COURCOURONNES
Lieu d'imposition :
Numéro FIP :
Numéro de rôle :
Date d'établissement : 06/09/2021
Date de mise en recouvrement : 30/09/2021
Identifiant service :

Vos contacts
Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
Par téléphone : pour toutes questions sur le prélèvement à la source ou sur le prélèvement mensuel :

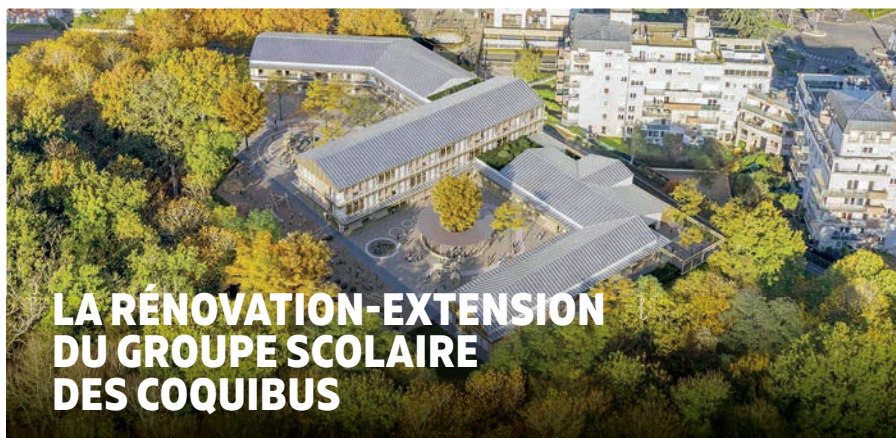
À la suite de la réforme nationale de la taxe d'habitation, vous bénéficiez pour cette année d'une réduction de 30% de cet impôt.
Votre taxe d'habitation est donc de 1 521 €. Sans cette réforme, elle serait de 2 172 €.

À compter de 2021, ce sont les « 20 % de Français les plus aisés », selon la dénomination nationale, qui vont connaître le même mécanisme triennal de suppression que celui à l'œuvre en 2018, 2019 et 2020 pour 80 % des Français.

Si l'on reprend l'exemple du propriétaire de la maison de 115 m² dans le quartier des Épinettes, on peut noter que ce contribuable a bénéficié d'une baisse de 651 € de sa taxe d'habitation. Bien que ce contribuable ait vu sa taxe foncière augmenter de 223 €, le solde net en sa faveur sur le montant de ses impôts locaux est de 428 € ! Et, bonne nouvelle pour ce contribuable, sa Taxe d'habitation va continuer de baisser en 2022 et 2023 alors que le montant de sa Taxe foncière va se stabiliser, hors harmonisation fiscale et revalorisation annuelles des bases.

DES PROJETS D'AVENIR À FINANCER

La hausse de la taxe foncière s'explique notamment par le choix de la municipalité de financer des investissements importants au service des habitants. Ces « grands projets » correspondent aux engagements portés par le Maire et l'équipe municipale sur cette mandature 2020-2026.



L'objectif de la rénovation-extension du groupe scolaire des Coquibus est de réhabiliter entièrement l'école existante et de créer deux extensions, comme des pontons en direction du parc des Coquibus. Ce projet permettra de répondre aux besoins grandissants d'accueil de nouveaux élèves, cela dans les meilleures conditions. Livraison prévue à l'été 2024.

INVESTISSEMENT :
14 M€

Situé sur le site de l'ancien immeuble de la Caravelle, le centre socio-culturel Pyramides-Bois Sauvage abritera la Mairie annexe des Pyramides, la Maison de quartier-Centre social, des espaces numérique et culturel, ainsi qu'un multi-accueil de 30 places. L'éco-conception du projet s'illustre notamment par de nombreuses plantations prévues sur le toit. Livraison prévue au printemps 2024

INVESTISSEMENT :
12 M€



Situé dans le parc des Loges, le nouveau Pôle enfance Pyramides-Bois Sauvage permettra de réunir sur un même site le Relais Petite Enfance (RPE) et les accueils de loisirs maternel et élémentaire. Le projet comprend également la réalisation de salles de sports et d'une tribune sportive. Livraison prévue fin 2024.

INVESTISSEMENT :
9 M€

DÉPOSEZ VOTRE SAPIN PRÈS DE CHEZ VOUS

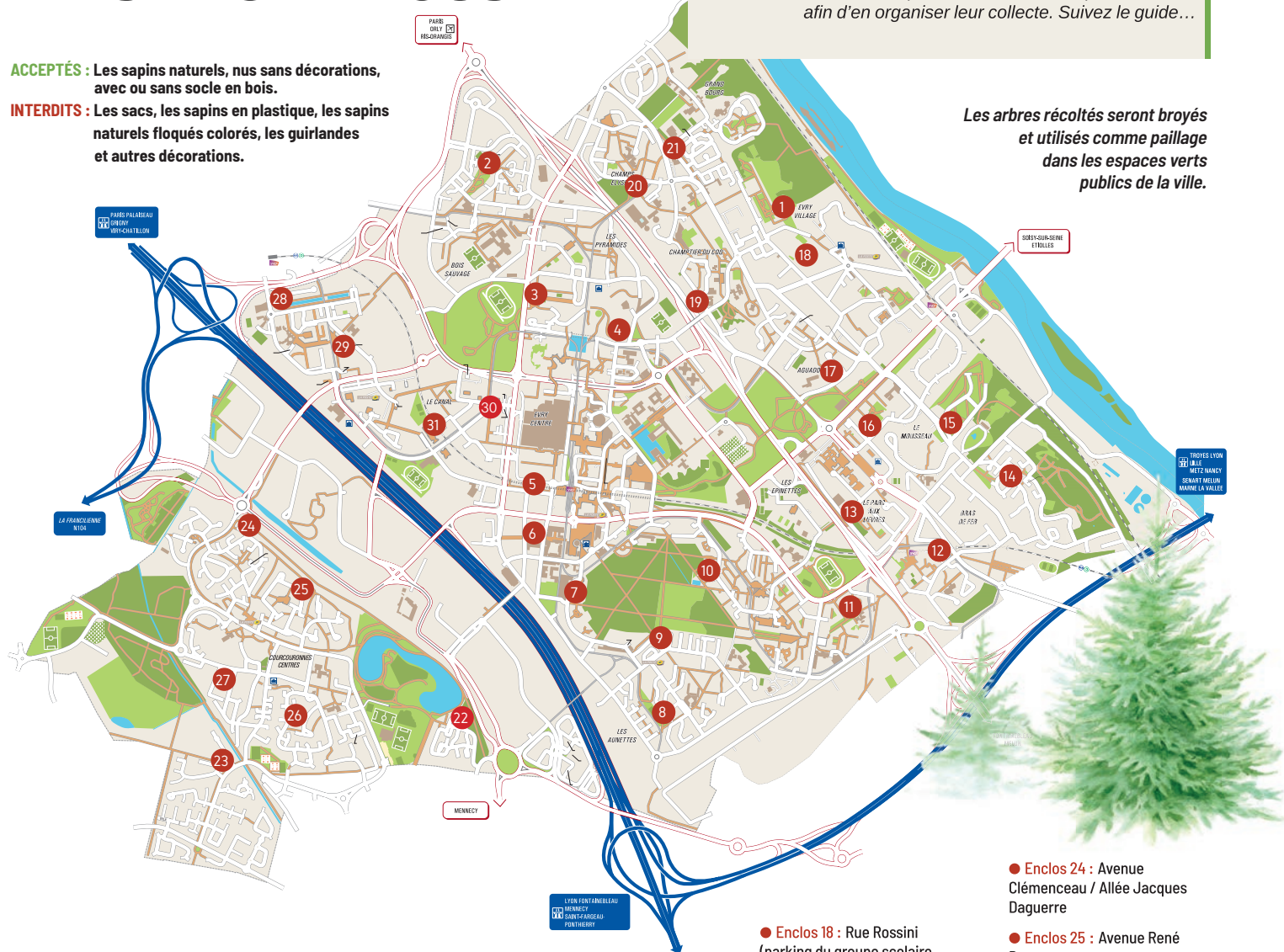
ACCEPTÉS : Les sapins naturels, nus sans décorations, avec ou sans socle en bois.

INTERDITS : Les sacs, les sapins en plastique, les sapins naturels floqués colorés, les guirlandes et autres décorations.

NE DÉPOSEZ PAS VOTRE SAPIN N'IMPORTE OÙ !

Pour vous permettre de vous débarrasser de votre sapin après les fêtes, des enclos situés dans tous les quartiers seront installés par les services techniques de la Ville afin d'en organiser leur collecte. Suivez le guide...

Les arbres récoltés seront broyés et utilisés comme paillage dans les espaces verts publics de la ville.



- Enclos 1 : Centre commercial du Petit Bourg
- Enclos 2 : Square de la table ronde (face groupe scolaire Bois Guillaume)
- Enclos 3 : Mail Jules Ferry
- Enclos 4 : Rue des Galants Courts / Rue Pierre et Marie Curie
- Enclos 5 : Rue Léopold Sédar Senghor
- Enclos 6 : Allée Toussaint Louverture

- Enclos 7 : Entrée parc Coquibus (face groupe scolaire Aimé Césaire)
- Enclos 8 : Square du Long Prés / Impasse de la Renarde
- Enclos 9 : Entrée du Parc Coquibus / Rue Jean-Marie Djibau
- Enclos 10 : Parc des Coquibus (derrière le groupe scolaire de La Lanterne)
- Enclos 11 : Mail du Temps des Cerises

- Enclos 12 : Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny / Rue du Bel Air
- Enclos 13 : Rue Pierre de Coubertin
- Enclos 14 : Rue des Érables
- Enclos 15 : Avenue de Mousseau / Rue du Bonhomme en pierre
- Enclos 16 : Place du Lieutenant Gilles Buisson
- Enclos 17 : Rue du Village

- Enclos 18 : Rue Rossini (parking du groupe scolaire Albert Levasseur)
- Enclos 19 : Rue Montespan / Rue Descartes
- Enclos 20 : Rue Alexandre Soljenitsyne / Allée Victor Hugo
- Enclos 21 : Rue Ratisbonne / Rue du Jasmin
- Enclos 22 : Rue de la Dame du Lac (sur parking)
- Enclos 23 : Rue Jean-Martin Charcot / Rue Jean Letien

- Enclos 24 : Avenue Clémenceau / Allée Jacques Daguerre
- Enclos 25 : Avenue René Descartes
- Enclos 26 : Allée Pierre Ronsard
- Enclos 27 : Rue Laurent Bassat (sur parking)
- Enclos 28 : Rue du Plessis Briard / Rue de la Boissée
- Enclos 29 : Rue du Pont Amar (parking)
- Enclos 30 : Place Jean Cocteau
- Enclos 31 : Rue des Frères Lumière



© Dominique Planquette

VILLE NOUVELLE : **L'AMBITION CAPITALE**



URBANISME

La Cité administrative fête ses 50 ans cette année. L'occasion d'un coup d'œil dans le rétroviseur pour réexaminer ce pari un peu fou porté à l'époque par l'État de créer des villes nouvelles en région parisienne. L'objectif était d'accompagner le développement démographique et territorial de la région. Cinquante ans après cette première construction, monumentale et symbolique, Évry, aujourd'hui Évry-Courcouronnes, a bien grandi. Des quartiers entiers sont sortis de terre. Les années ont passé et ce qui était moderne dans les années 1970 n'a peut-être plus tout à fait le même relief de nos jours... Gardons-nous de tirer des bilans trop simplistes. Évry-Courcouronnes est une terre d'innovations urbaines, une sorte de ville laboratoire. Plusieurs concepts initiaux de la ville nouvelle retrouvent du sens aujourd'hui, à condition de les faire évoluer. La ville nouvelle, c'est aussi une ambition, celle d'ancrer une ville complète au sud de Paris. De ce point de vue, le projet n'a pas pris une ride.

LA CRÉATION DE LA VILLE NOUVELLE

Il y a cinquante ans, la Préfecture sortait de terre au milieu des champs. Retour sur l'origine du projet de ville nouvelle, son ambition, ses enjeux... Pour mieux comprendre la place qu'occupe Évry-Courcouronnes aujourd'hui à l'échelle de la région.



© Dominique Planquette

Nous sommes en 1961. Ce sont les années « baby-boom », les besoins de logements sont importants dans toute la France et particulièrement en région parisienne, le poumon économique du pays. Les premières tours et barres d'immeubles voient le jour. Elles offrent à l'époque tout le confort de la modernité aux familles. Du côté de Paris, on commence à regarder la banlieue d'un autre œil. Les projets immobiliers y poussent comme des champignons. Mais cet essor se fait parfois de façon précipitée, voire anarchique. Le général de Gaulle, président de la République à l'époque, va remettre de l'ordre dans ce développement territorial effréné.

Sous la responsabilité du Premier ministre, Michel Debré, cette mission sera confiée à Paul Delouvrier, nommé délégué général au district de la région de Paris. C'est lui qui va amorcer la formidable aventure de fonder cinq villes nouvelles, dont Évry. En 1965, il publie le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne. La feuille de route prévoit notamment une

réorganisation territoriale : le 1^{er} janvier 1968, la Seine-et-Oise disparaît officiellement au profit de l'Essonne (91), du Val d'Oise (95) et des Yvelines (78). Alors que le choix de Corbeil-Essonnes comme ville-préfecture aurait pu sembler naturel pour certains, c'est finalement Évry-Petit-Bourg (6 000 habitants) qui est choisie comme chef-lieu du département. Le maire est un gaulliste convaincu, Michel Boscher, qui restera en poste jusqu'en 1977.

Les projets de villes nouvelles sortent ainsi des cartons. Il faut désengorger Paris et développer des villes satellites à haut niveau de services : enseignement supérieur, théâtres, grands magasins, etc. Autrement dit des « petites capitales ». Les territoires retenus doivent disposer de suffisamment de foncier pour accueillir des milliers de nouveaux logements et de l'activité économique. L'environnement et la proximité de la campagne sont des facteurs d'attractivité pour les familles qui allaient s'installer dans ces villes nouvelles,

atouts qui demeurent aujourd'hui encore un élément d'attractivité d'Évry-Courcouronnes.

Lorsqu'en 1965, le chef-lieu de l'Essonne est fixé sur le territoire d'Évry, tout reste à faire ! Aucune infrastructure n'existe ou presque. Le village d'Évry-Petit Bourg se cantonne au territoire des coteaux de Seine. La ville nouvelle va véritablement pousser au milieu des champs. En mars 1968 débute le chantier de la Préfecture, en même temps que celui du premier nouveau quartier d'habitation, le Parc aux Lièvres, qui devait accueillir en priorité les agents de la Préfecture et du Conseil général de l'Essonne. La Préfecture prend du service en 1971 et elle est inaugurée le 18 novembre de la même année par le président Georges Pompidou. Une nouvelle page de l'histoire s'ouvre pour Évry, celle de la ville nouvelle.

Dominique Planquette le photographe de la ville nouvelle

S'il est aujourd'hui possible de se replonger dans l'histoire de la ville nouvelle, c'est en grande partie grâce au travail de Dominique Planquette, photographe de l'Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Évry de 1968 à 2000. Dominique Planquette n'a eu de cesse de photographier et filmer la construction de la ville pendant plus de trente ans. Il laisse aux archives départementales un patrimoine exceptionnel. Dominique Planquette est décédé en décembre 2020 à la suite d'un accident de la circulation. La municipalité lui rend hommage et remercie sa famille pour la possibilité de transmettre ce patrimoine, notamment via ce magazine ou encore avec l'exposition « 1971-1991, vingt ans au cœur de la ville nouvelle ».

LA CITÉ ADMINISTRATIVE



Il était écrit que le premier édifice de la ville nouvelle devait être monumental. Il l'est ! La Cité administrative imaginée par l'architecte Guy Lagneau est dominée par l'imposant bâtiment de la Préfecture. Ce bâtiment surélevé, haut de 30 mètres, devait offrir une vue imprenable sur le territoire. Replongeons-nous à l'époque, en 1971 : il n'y a encore aucune construction

autour, au point que le premier Préfet à avoir occupé les lieux, Michel Aurillac, était surnommé « le Préfet aux champs »...

Si le bâtiment de la Préfecture domine donc, avec ses lignes horizontales marquées et ses deux tours qui supportent l'édifice, il fait partie d'un ensemble : la Cité administrative comprend

également l'Assemblée départementale qui se distingue par son toit en pente douce circulaire et le Tribunal, qui ne sera lui achevé qu'en 1976. La superficie totale des bâtiments s'élève à 72 000 m².

La Cité administrative est conçue autour d'un plan d'eau, le plan d'eau des « Trois pouvoirs ». L'architecte Guy Lagneau se serait notamment inspiré de la place des Trois pouvoirs imaginée par Oscar Niemeyer pour la capitale administrative du Brésil, Brasilia. L'eau crée du lien entre les différents bâtiments qui s'y reflètent. Elle adoucit également un peu l'ensemble architectural qui demeure très brut de décoffrage. C'est justement un autre élément caractéristique du bâtiment de la Préfecture : le béton industriel n'est pas lissé, il comporte encore les empreintes des coffrages, ce qui donne un aspect unique voire décoratif. « Brut de décoffrage », chacun appréciera.

L'HÔTEL DE VILLE RECENTRE LE CENTRE-VILLE

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville a 30 ans cette année. Il a été inauguré en septembre 1991 par François Mitterrand, président de la République de l'époque. L'architecte Jacques Lévy a ici choisi de rendre hommage à la lumière par une gigantesque verrière qui irrigue l'ensemble de la façade et le hall du bâtiment.

C'est donc vingt ans après la Cité administrative que la Mairie actuelle voit le jour. Sa réalisation répond à plusieurs enjeux. D'abord, la Mairie qui était installée au Village était excentrée et le développement de la ville nouvelle, et de sa population, nécessite

d'adapter les services municipaux aux nouveaux besoins. Ensuite, en installant l'Hôtel de Ville à quelques encablures de la Cité administrative, c'est l'opportunité de mieux structurer le centre-ville. La Cité administrative, en effet, n'a pas de vocation attractive et le centre commercial vit uniquement en journée.

Initialement prévu à l'emplacement de la poste, l'arrivée de l'Hôtel de Ville où il se trouve aujourd'hui, recentre ainsi le cœur de ville et l'ouvre vers le parc des Coquibus. Dans son sillage, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne



et la cathédrale de la Résurrection – seule cathédrale construite en France au XX^e siècle – vont consolider cette nouvelle centralité autour de la place des Droits de l'Homme et du Citoyen, où la brique domine.

DES CONCEPTS NOVATEURS À FAIRE ÉVOLUER

À la manière d'un laboratoire urbain, la construction d'Évry dans les années 1970 a été l'occasion pour les architectes et les urbanistes d'explorer de nouveaux horizons. Quelques décennies plus tard, certaines évolutions s'imposent pour redonner du sens aux concepts initiaux.



Future place de la médiathèque en centre-ville

Derrière l'expression de ville nouvelle s'entend parfois l'idée d'une ville qui aurait mal vieilli. Évry-Courcouronnes n'échappe pas au cliché et il est vrai que des adaptations sont nécessaires pour offrir aux habitants une ville en phase avec les aspirations de notre temps. C'est le sens des opérations de renouvellement urbain qui sont conduites depuis plusieurs années avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), en lien avec l'Agglomération Grand Paris Sud.

Le Programme de Renouvellement Urbain (PRU) qui est mené aux Pyramides est un bon exemple. Les concepts de l'époque s'appuyaient sur une séparation des différents flux (automobiles, piétons, transports en commun). Résultat, quelques décennies plus tard, les cheminements piétons sont complexes et parfois propices à un sentiment d'insécurité. De nombreux espaces publics ont ainsi été reconfigurés pour faciliter les déplacements et ouvrir le quartier sur le reste de la ville. Le nouveau PRU qui se met en place

doit permettre d'achever la transformation.

Un centre-ville plus fonctionnel et ouvert

Le centre-ville, lui aussi, incarne tout ce qu'il y a de meilleur, et de moins bon, dans l'aventure urbaine de la ville nouvelle. Le projet de réaménagement qui est porté par la municipalité doit permettre de révéler les bonnes idées des concepteurs initiaux, en les remettant au goût du jour. Le centre-ville concentre, en effet, de nombreux atouts (équipements culturels, sportifs, services, commerces...), mais ils demeurent peu visibles de la rue, donc peu accessibles, en raison de l'urbanisme sur différents niveaux. À l'origine, l'objectif était de sécuriser les déplacements des piétons et d'offrir des espaces publics où l'on a plaisir à se retrouver.

L'idée est séduisante, mais elle s'exprime différemment aujourd'hui. Le nouveau projet vise donc à remettre à plat le centre-ville en rompant avec l'urbanisme sur dalle. Remis au niveau de la rue, les déplacements des piétons

seront plus intuitifs, lisibles et sécurisants. Le centre-ville gagnera en fonctionnalité, ce qui sera favorable au développement des commerces de proximité et notamment de bars et restaurants. De nouveaux espaces publics seront aménagés pour se retrouver, comme la création d'une (vraie) place de cœur de ville.

Les concepteurs de la ville nouvelle avaient en revanche bien intégré la nature comme un véritable élément d'attractivité de la ville et du centre-ville. Deux très grands parcs urbains se trouvent à proximité immédiate du centre-ville : le parc des Coquibus et le parc Henri Fabre. Si les habitants les connaissent bien, parmi les milliers d'usagers qui viennent chaque jour étudier, travailler ou consommer, beaucoup en ignorent tout simplement l'existence. Un peu comme Central Park à New York, ces poumons verts sont de véritables atouts pour notre centre-ville. Le projet de réaménagement prévoit de les reconnecter à la vie de celui-ci.



Plus d'infos sur le projet
d'aménagement du centre-ville :
www.revelonsnotrecentre-ville.fr



Mail Jules Ferry aux Pyramides

« UN URBANISME NOVATEUR QUI FIT ÉCOLE AU XX^e SIÈCLE »

Ancien maire-adjoint à la Vie scolaire, à la Culture et au Patrimoine, professeur agrégé d'histoire-géographie honoraire, auteur d'ouvrages d'histoire locale*, Jacques Longuet est aussi connaisseur que passionné par l'histoire de notre ville.



Jacques Longuet,
Ancien maire-adjoint à la Vie scolaire, à la Culture et au Patrimoine et historien

En quoi la ville nouvelle d'Évry-Courcouronnes est-elle un sujet intéressant sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme particulièrement ?

Jacques Longuet : L'intérêt porté à l'étude des villes nouvelles remonte au début des années 2000 lorsque Lionel Jospin, alors Premier ministre, confia à Jean-Eudes Roullier une mission d'évaluation de la politique menée dans ce domaine. Il s'agissait par la même occasion de saisir l'opportunité de ne pas tarder à faire l'histoire de ce phénomène d'urbanisme exceptionnel avant que ses concepteurs ne soient amenés à disparaître. C'est l'une des raisons qui m'ont amené à proposer dès 2002 un cursus de licence et de master à l'Université d'Évry sur l'histoire des villes nouvelles. Notre ville-préfecture y trouvait toute sa place comme un modèle presque achevé par rapport à ses consœurs encore sous tutelle de l'État.

Observez-vous un regain d'intérêt de la part du public ou des professionnels pour l'histoire des villes nouvelles, et en particulier pour Évry-Courcouronnes ?

Jacques Longuet : Les périodes anniversaires demeurent toujours des temps forts. En 2021, nous célébrons à la fois les 30 ans de l'Hôtel de Ville et les 50 ans de la Cité administrative. Il convenait de ne pas manquer ce rendez-vous pour que les habitants d'Évry-Courcouronnes, dont la présence sur la ville est hélas souvent de courte durée, puissent mieux s'approprier un urbanisme novateur qui fit souvent école dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Il faut apprendre à nos populations à ouvrir les yeux sur ce qui les entoure et qu'ils côtoient quotidiennement sans parfois y prêter attention. Très vite alors, toute la synergie de l'urbanisation de notre territoire perdra pour eux ce côté énigmatique.

Pourquoi est-il important de valoriser notre histoire, si récente soit-elle ? Et par quels moyens toucher le public ?

Jacques Longuet : L'histoire récente a souvent tendance à rester occultée parce que l'on considère que le manque de recul ne la fait pas rentrer dans le domaine historique proprement dit. Or c'est une erreur. Il faut au contraire se saisir ici de l'opportunité de pouvoir encore faire parler les concepteurs, architectes et urbanistes, pour conserver les données précieuses qui ont servi à la structuration du territoire.

Ce fut l'objectif des manifestations organisées autour des 50 ans de la Cité administrative (Journées du patrimoine, Journées nationales de l'architecture, commémoration de l'inauguration du 18 novembre 1971 par le président Pompidou), et la réalisation d'un ouvrage auquel je me consacre, et dont la sortie est prévue courant 2022, constituera une nouvelle pierre apportée à ce patient travail de mémoire.

**Jacques Longuet est l'auteur de « Au nom de la rue », dictionnaire des rues d'Évry et « Hommage à nos poilus ». Nous lui devons également les textes du livret de l'exposition « 1971-1991, 20 ans au cœur de la ville nouvelle » (à télécharger en scannant le QR code).*



La rédaction du Magazine d'Évry-Courcouronnes lui adresse ses remerciements pour les précieuses informations mises à sa disposition pour réaliser ce dossier.

LA CITÉ ADMINISTRATIVE FÊTE SES 50 ANS

Le 18 novembre 1971, la Cité administrative était inaugurée par le président Georges Pompidou. Cinquante ans plus tard, le 18 novembre 2021, la Préfecture a organisé un événement officiel pour marquer cet anniversaire symbolique. Les conditions sanitaires ne permettaient malheureusement pas de se projeter à l'avance sur un événement populaire. Ces dernières semaines, les habitants et les usagers de la ville-préfecture ont néanmoins pu découvrir une exposition de photos historiques de Dominique Planquette, exposition itinérante qui jalonnait le parcours des piétons entre l'Hôtel de Ville et la Préfecture. Une invitation à redécouvrir notre centre-ville à l'aune des fondements de la ville nouvelle.



Stéphane Beudet, Maire d'Évry-Courcouronnes, devant l'assemblée de personnalités présentes parmi lesquelles, notamment, Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Éric Jalon, Préfet de l'Essonne, Benjamin Deparis, président du Tribunal Judiciaire, Caroline Nisand, procureur de la République d'Évry, François Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne et Michel Bisson, président de l'Agglomération Grand Paris Sud



Vernissage du tableau de Picasso « Nature morte au bougeoir »



L'exposition "1971-1991, 20 ans au cœur de la ville nouvelle"



Des écoliers ont présenté plusieurs de leurs réalisations artistiques, ici en présence du Préfet, Éric Jalon, et de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin.



Le boulevard de France qui longe la Cité administrative est rebaptisé boulevard de France – Georges Pompidou.

« Le Bouclier de la démocratie », œuvre réalisée par l'artiste Aleteia, a été dévoilée lors de la cérémonie anniversaire.



VILLE D'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

L'événement des 50 ans de la Cité administrative a été l'occasion d'attribuer officiellement le label « Architecture contemporaine remarquable » au premier édifice historique de la ville nouvelle. Label remis par Laurent Roturier, directeur régional des Affaires culturelles d'Île-de-France.

La Cité administrative n'est pas le seul bâtiment à être distingué par ce label. En effet, Évry-Courcouronnes compte une douzaine d'ensembles labellisés, preuve de l'intérêt architectural de notre ville, qui est considérée par beaucoup comme un laboratoire à ciel ouvert de

l'urbanisme de la seconde moitié du XX^e siècle.

Parmi les réalisations labellisées, citons, par exemple, l'immeuble H1 de la Butte creuse en centre-ville (*notre photo*), l'ensemble de maisons de la rue Henri Rochefort et de l'allée Gustave Cluseret (quartier des Épinettes), l'école Jacques Cartier, le groupe scolaire des Champs Élysées, la patinoire François Le Comte, ou encore l'ensemble constitué autour de la place des Droits de l'Homme et du Citoyen par la Cathédrale de la Résurrection, l'Hôtel de Ville, la CCIE et le Clos de la Cathédrale. Preuve de l'intérêt que suscite Évry-Courcouronnes auprès des professionnels de l'architecture et

de l'urbanisme, le 14 octobre dernier, c'est également l'ordre des architectes d'Île de France qui a choisi notre ville pour organiser ses 1^{res} Journées des territoires, un événement professionnel réunissant les acteurs institutionnels et les professionnels qui œuvrent à améliorer la qualité de vie.



RENCONTRE



Les « Diversimakers » reçus par Élisabeth Moreno

Début novembre, les entrepreneurs lauréats du leadership program Diversidays ont rencontré Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Un moment d'échange sans détour, sur des questions aussi importantes pour un créateur d'entreprise que la confiance en soi ou la force du collectif. Une rencontre inspirante et pleine de bons conseils pour ces entrepreneurs du territoire qui ont été lauréats, cette année, du premier programme d'accompagnement Diversidays en Essonne, mis en place avec le soutien de la Ville. Chaque année, cette association révèle des talents venus d'horizons divers en les aidant à lancer leur activité dans le domaine des technologies et du numérique.



Plus d'infos : www.diversidays.com

PORTRAIT



Laser Zones bénéficie du coup de pouce Initiative Essonne

Le 19 novembre, les créateurs de l'entreprise Laser Zones ont reçu officiellement leur prêt d'honneur de 12 500 € de la part d'Initiative Essonne lors de l'événement « À la rencontre des entrepreneurs Initiative de Grand Paris Sud ». Objectif : « Mettre à l'honneur les entrepreneurs qui ont bénéficié de l'accompagnement et du financement de l'association Initiative Essonne, à laquelle l'agglomération Grand Paris Sud adhère pour que leurs services bénéficient à l'ensemble des habitants du territoire ». Outre les deux entrepreneurs soutenus, Ariane et Olivier Ohayon, étaient notamment présents Alban Bakary, conseiller communautaire délégué en charge de l'entrepreneuriat à Grand Paris Sud et conseiller municipal en charge des relations aux entreprises, et Pascal Cauchebrais, conseiller municipal en charge du commerce.

Situé avenue du Bois de l'Épine, Laser Zones est un parc de loisirs indoor (laser game, escape game...) qui a ouvert ses portes début 2020. Le parc s'adresse aussi bien aux familles qu'aux entreprises pour leurs journées de « team building » ou « after-work ».



Plus d'infos : www.laserzones.fr

CRÉATION D'ENTREPRISE

Transformez l'essai avec La Fabrik'

Les créateurs d'entreprise ont l'habitude de parler de l'entrepreneuriat comme d'un parcours du combattant. Une façon de dire qu'il est important d'anticiper les différentes étapes pour lancer son activité avec les meilleures chances de réussite. Avec La Fabrik', la Ville propose un accompagnement aux jeunes Évry-Courcouronnais de 18 à 30 ans qui veulent concrétiser leurs idées.

Créer son entreprise ne s'improvise pas. Heureusement, pour transformer l'essai, il existe de nombreux acteurs spécialisés qui répondront aux différents besoins des créateurs : financements, montage du « business plan », choix de la structure juridique, etc.

Pour s'y retrouver dans l'écosystème très dense de la création d'entreprise, les jeunes de la ville peuvent pousser la porte de La Fabrik'. Des conseillers spécialisés sont à leur écoute pour les accompagner dans la réalisation de tous leurs projets. En fonction du niveau d'avancement, l'objectif est d'abord de permettre aux créateurs de s'informer sur les étapes importantes à suivre avant de lancer officiellement leur activité.

Les besoins de chaque entrepreneur sont précisés au cours d'entretiens individualisés. Le cas échéant, le conseiller de La Fabrik' identifiera le partenaire spécialisé vers lequel se tourner.

Mise en réseau, formations gratuites, afterworks, La Fabrik' organise régulièrement des rendez-vous pour les créateurs d'entreprise. Mais, n'attendez pas, prenez un rendez-vous en ligne avec un chef de projet et profitez de conseils et d'un accompagnement sur mesure.



Plus d'infos auprès de La Fabrik' : **01 69 90 79 50**
ou lafabrik@evrycourcouronnes.fr
Et sur le site Jeunesse de la ville : Jeunesmadeinec.fr

LA VIE DES ÉVRY-COURCOURONNAIS

L'état civil est habituellement publié dans votre journal La Quinzaine.

Retrouvez-le exceptionnellement dans *Le Magazine d'Évry-Courcouronnes*.

NAISSANCES

16 mars

CALDONAZZO Camille, André, Michel

30 mai

EDOUJ Lyès

11 septembre

DUPRÉ Andrea

12 septembre

LOTONGO MAMBOKA Maylone

13 septembre

RKIKI Bayane
MOHAMMAD Izzah, Ayesha

16 septembre

SANG Noah, Duy Anh, Veasna
QUERNEL Layana

17 septembre

BENTAHAR Sara
MOKHTARI Israa, Hafida, Sabah

18 septembre

KONTE Djinde
MENDES Gnomo

19 septembre

LOBSANG Choedon
KONDANY Marvel, Gelcevi

20 septembre

TASDEMIR Asmin

21 septembre

DJAMBA DJAMBA Madia, Mathys
BAMBA Ilian, Sohan

22 septembre

CAMARA Célia, Linda

23 septembre

INOUSSA Macy, Camilla, Colombe

24 septembre

RODRIGUES Rafael, Tahara PERRIN Théa
MBUMBA MALONGA Raphael, Soares

26 septembre

MOUNTANDA-LOUFOUMA Naëlle, Sylvie

27 septembre

NASRI Chahrazad
BOBO NZINGA Isayah, Kilukeni

28 septembre

KENOUCHE Kais
MINAMONA Childlove, Mannel, Angelina

30 septembre

NKODIA-BABINGUI Khiany
ALLIOT Eden, Tristan, Samuel
LUBRANO-LAVADERA Jade, Sandra
LUBRANO-LAVADERA Louise, Alice
MEUNIER-COLIN Yuna

1^{er} octobre

KEITA Mariame, Jolie
BA Fama, Laye
MOHAMADALY Youssouf
MOHAMADALY Younouss

3 octobre

CITRONNELLE Ézékiel, Issac

4 octobre

INTONG Nelson

5 octobre

DIAKITE Amadou, Alama
HAMOUDA Alissa – TRAORE Awa
MUBENGA BIN MUBENGA Philicia,
Alphonsine

6 octobre

MAVUNGU NTOMBONGO Wisdom,
Keylia – RACHEK Elyana – SACKO Henda

7 octobre

FOUQUE Sandro, Marino, Philippe
BI Kacou, Ibrahim, Kabyl

8 octobre

VIJAYATHAS Abishith

11 octobre

LASBEUR Badiia-Fatima, Tamsin

15 octobre

KAKIR Alia

16 octobre

BELAOUI Ilyan

22 octobre

GERVELAS Marley, Isabella-Stella –
KAMGAING SOMOH Ellis-Cassy, Payong
TOURE Fatoumata, Nani

25 octobre

LATREILLE-BOICHARD Edward,
Georges, Jean

26 octobre

AINE Micarilly

27 octobre

THIAM Djéna – TOURÉ Hamza
BENHAMOU Nael
MONNIN SAPIN Lucie, Sophie

28 octobre

ROUARD Antoine, Philippe, Gilles

29 octobre

MONFRET Keylan, Raoul, Emmanuel

30 octobre

CHIKH Liliane

31 octobre

TANDIA Fatima

5 novembre

DIARRA Alayah, Sira, Tina

MARIAGES

2 octobre

ELOI Thomas, Pierre, Émile &
FANELLI Chloé, Maud, Marie
ASIF Adeel & MUHAMMAD Allia
BIKOUTA Bryan, Jeffrey &
LUCE Amanda, Ashley

9 octobre

CONTESSE Jérôme, Jean-Claude,
Nicolas & FOSSION Sabrina, Marie

15 octobre

MAMFOUMBI KOUÉLY Ben-Jamin &
HANGAMALONGO MAPAGA Marlyse
Saintich Majorie

16 octobre

ZUBAIRU Mustapha Kamal &
AGBEMEDINAO Egnonam, Mireilla
MADOUJ Madjid &
REDJEM-KHODJA Katia
POULIN Daniel, Juan, Federico &
ETIFIER Gladys, Agnès

23 octobre

ROUIL Loïc & SENG Leakhena
UMAIR Muhammad &
LOOP Alison, Marie-Thérèse
MPOKE Éric & NGIZULU MESO Nicole

30 octobre

BERNARD Damien & PRIVAT Maud
ESAN Olugbenga Omotayo &
AHULO Jessica

6 novembre

LALOUPO Hervé, Yves &
MASSOUTI Khadija

12 novembre

FILA Jean Lezin Arnaud & ELENGA
OPALANGA Marguerite Fideline

13 novembre

DUPRE Sébastien & CAMARA Binta

20 novembre

PERUMAL Balaji &
BALARAMAN Kanimozhi

DÉCÈS

5 septembre

OSSATE Muriel, Lucienne, Michelle
(68 ans)

10 septembre

JEAN Lourdes Micheline (68 ans)

11 septembre

MOLL Arlette, Lucienne (95 ans)

19 septembre

MÉTAIS Corinne, Marguerite, Raymonde
(61 ans)

20 septembre

DORDAIN Georges (91 ans)

23 septembre

SOPPI NGOH Adèle (80 ans)

25 septembre

BOUTON Louis, Sylvain (78 ans)

26 septembre

SAYOUS Michelle, Anne-Marie, Jeanne
(63 ans)

29 septembre

ARTISSON Monique, Marguerite, Marie
(76 ans)

1^{er} octobre

CANGA Scholastique Suzanne
(96 ans)

2 octobre

TIBERI Elsa, Beatriz (76 ans)
BONNET Gisèle, Marcelle, Rolande
(60 ans)

3 octobre

THENGO-MOUSSAVOU Grégoire
(83 ans)

6 octobre

ARNAUD Renée, Madeleine (95 ans)
ACHEMAOUI Aïcha (89 ans)
BELMOKHTAR Brahim (83 ans)

9 octobre

LARHDIR Latifa (51 ans)

10 octobre

SEMENTÉRY Michel, Albert, Julien
(79 ans)

11 octobre

SCHERMESSEUR Hélène, Cécile,
Andrée (92 ans)
NGALEU SIANI Adeline (47 ans)

12 octobre

ARTOMENKO Lidiya (86 ans)
DINULOVIC Anika (81 ans)

13 octobre

TREGARO Lucienne, Germaine,
Marie-Thérèse (84 ans)

15 octobre

KHEEJAH Asok (71 ans)
SAOULI Faycal (55 ans)

17 octobre

ILIC Dragoslav (74 ans)

18 octobre

BENATIA Malika (56 ans)
PATHIER Jean (91 ans)

23 octobre

AMRI Abdelmajid (73 ans)
QAIDI Tahra (87 ans)
CASTAINGS Carl, Donatien (34 ans)

24 octobre

MORANDINI Gilbert, Vincent (86 ans)

25 octobre

VASSEUR Bruno, André, René (62 ans)

27 octobre

GOLLING Simone, Ginette (98 ans)

28 octobre

QUINIOU Patrick, Louis (71 ans)

29 octobre

EL GUELAOUY Aïcha (75 ans)
TKACZUK Yolande, Teresa (66 ans)

30 octobre

SCHIRRIPA Ernestine, Marguerite
(76 ans)

31 octobre

GODEFROY Marie-Paule, Marguerite,
Madeleine (82 ans)

2 novembre

STIÉVET Eliane, Marthe, Maria (75 ans)

3 novembre

MOREL Gérard (89 ans)

4 novembre

RODRIGUES BORGES Hélio (60 ans)

6 novembre

JEANNAS Vincent, Gérard, Jean (28 ans)
POUGET Sandrine, Claude (52 ans)

7 novembre

PINTO GONÇALVES Antonio do
Nascimento (70 ans)

8 novembre

BILLAULT Simone, Raymonde (97 ans)
SILLARI Catherine (93 ans)

15 novembre

GODIN Paulette (89 ans)

SPECTACLES EN PLEIN AIR

UN TEMPS DE FEU : 3 SITES, 3 AMBIANCES

Les fêtes de fin d'année approchent, c'est l'occasion pour la Scène nationale de l'Essonne, Agora-Desnos de se déployer sur trois places, avec trois ambiances, au cœur de la ville d'Évry-Courcouronnes : allée du Canal (installations pyrotechniques), place Mendès France (projections des vidéos créées avec les habitants, mise en lumières) et place Camille Guérin (installations à la lueur des bougies, photophores et mandalas). Ce Temps de feu

au plus proche des habitants permettra de se retrouver autour de spectacles familiaux gratuits, le jeudi 16 décembre, dès 18h30.

Pour ce Temps de feu 2021, soyez assurés d'illuminer votre soirée avec les Potes au Feu – collectif d'artistes plasticiens, vidéastes, artificiers, musiciens, éclairagistes – ou encore les compagnies Colbok et les Résonateurs qui orchestreront un enchantement musical et visuel à la lueur des flammes !



INAUGURATION DU PASSAGE DES LUMIÈRES

Pour débiter la soirée, pourquoi ne pas assister à l'inauguration du passage des Lumières, en centre-ville ? Sans fanfare ni trompette, mais dans la bonne humeur, ce moment officiel se tiendra en présence du président de l'Université d'Évry Paris-Saclay, Patrick Curmi, et du Maire de la ville, Stéphane Beaudet. Rendez-vous à 17h30 devant le bâtiment Maupertuis de l'Université (angle avec l'allée du Père Jarlan). Les participants seront invités ensuite à se rendre sur le Temps de feu de la place Pierre Mendès France.

CULTURE NUMÉRIQUE

EXPOSITIONS SIANA

Depuis le 18 novembre, l'association SIANA, acteur des cultures numériques du territoire, vous invite à découvrir deux expositions d'artistes en résidence, jusqu'au 17 décembre. L'exposition « Paysage immatériels », de Raphaëlle Kebrat, étudiante chercheuse à l'EnsadLab (Reflective interaction), se tient au 6^e étage de la cathédrale d'Évry-Courcouronnes.

Visite du mercredi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 14h à 18h (pour les groupes sur réservation).

L'exposition « La ligne rouge », elle, présente l'approche de l'artiste Filipe Vilas-Boas et est visible du mercredi au vendredi de 11h à 15h, à l'Université d'Évry Paris-Saclay (Galerie Césaria Évora, 23 boulevard François Mitterrand).

Plus d'infos : www.siana.eu



SPECTACLE DE CLOWNS

LES ZARIBOS

Mercredi 15 décembre, à 15h, le centre culturel Simone Signoret vous accueille pour un spectacle à voir en famille ! Les Zaribos, un duo étonnant de clowns qui ont su associer la tradition clownesque et l'originalité. Ces Zaribos évoluent dans la parodie, le rire et l'imaginaire pour la plus grande joie des petits et des grands.

Réservez votre place, et récupérez vos billets à l'accueil du centre culturel Simone Signoret.

BALADE URBAINE

VISITES SANDWICH : 30 MIN
POUR DÉCOUVRIR LA VILLE !

Avec la « visite sandwich » transformez votre pause déjeuner en moment culturel unique. Chaque jeudi, jusqu'au 9 décembre, une guide conférencière vous donne rendez-vous pour vous faire découvrir, à travers une visite surprise, un lieu, une sculpture, une rue ou une fresque d'Évry-Courcouronnes. La visite se déroule en 30 minutes et il ne vous en coûtera que 2 euros pour y participer. Une bonne façon d'explorer la ville comme vous ne l'avez sans doute jamais fait. Comme cela se passe sur l'heure de la pause déjeuner, n'oubliez pas votre sandwich !

Renseignements : 07 64 67 91 11
visite.gps@gmail.com

Réservation obligatoire :
www.weezevent.com/visites-sandwich
Port du masque obligatoire

PLEIN AIR

LES NOËLLERIES

C'est Noël à Courcouronnes-Centre. Le samedi 11 décembre, de 14h à 18h, la place Briantais vous attend plus belle que jamais avec au programme des animations pour les enfants, des stands pour vos achats de Noël, des ateliers, des spectacles... et de nombreuses surprises.

Informations :
01 69 36 66 29

MAISONS DE QUARTIER-

CENTRES SOCIAUX

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

AU CŒUR DES QUARTIERS

Les Maisons de quartier-Centres sociaux seront ouvertes pendant les vacances scolaires du 20 au 24 décembre, et fermées du 27 au 31 décembre. À l'heure où nous mettons sous presse, une programmation intergénérationnelle se met en place : ateliers créatifs, sorties en famille (spectacles, marché de Noël de Reims...), repas partagés, etc. Des fêtes de Noël sont également prévues dans chaque Maison de quartier avec de nombreuses animations pour tous. Renseignez-vous dans votre équipement de proximité.

Retrouvez les coordonnées des Maisons de quartier-Centres sociaux sur www.evrycourcouronnes.fr (rubrique « A vivre » / « Vivre mieux ensemble » / « Vos maisons de quartier »)



À LA MAISON DU MONDE

LA SANTÉ DANS TOUS SES ÉTATS

La 38^e édition du Mois des 3 mondes sur le thème « La santé dans tous ses états », qui a débuté le 15 novembre, n'est pas terminée. De nombreux événements auront lieu pendant le mois de décembre, avec notamment des conférences-débats, des projections et des expositions. Une grande soirée culturelle malienne est organisée, le 11 décembre (salle Bexley),

par les amis de Kayes avec une récolte de fonds pour aider cette commune. La Maison du monde vous attend nombreuses et nombreux jusqu'à la fin du Mois des 3 mondes.

Informations :
01 60 77 21 56
ou contact@maisondumonde.org

MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

DE JOLIES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS

La médiathèque Albert Camus propose un atelier d'expression et d'écriture pour les enfants à partir de 6 ans, mercredi 29 décembre, de 16h à 17h30. Cet atelier permettra à vos enfants d'exprimer leur imaginaire et de s'amuser avec les mots. Les enfants de 0 à 3 ans pourront profiter, quant à eux, de comptines, histoires lues ou racontées, de jeux de doigts, mercredi 15 décembre, de 10h30 à 11h30. Pensez à réserver auprès de la médiathèque.

Informations :
01 69 89 80 02

PATINOIRE FRANÇOIS LE COMTE

SOIRÉE DE NOËL SUR GLACE

Le 17 décembre, de 20h30 à 23h30, la patinoire François Le Comte vous offre une soirée spéciale Noël. Venez glisser entre amis ou en famille, dans une ambiance festive, avec au programme des jeux et des animations. Tout pour passer une soirée traditionnelle remplie de magie !

Informations :
www.patinoire.grandparissud.fr
01 69 91 58 85

MUSIQUE

CONCERT DE NOËL

Pour ce concert de Noël organisé par l'association Évry-Village, l'ensemble Sequentiae, chœur et orchestre, dirigé par Mayhieu Bonnin, jouera l'*Oratorio de Noël* de Saint-Saëns et le *Dixit Dominus* de Haendel. En introduction, sera faite une présentation sur Simon Vouet, peintre du XVII^e siècle, dont l'œuvre « *L'Adoration des Bergers* » regagnera, après restauration, l'église en janvier 2022. Rendez-vous samedi 11 décembre, à 20h30, à l'église Saint Pierre & Saint Paul.

Entrée libre
Informations : evry-village.com
ou info@evry-village.com



AFRICOLOR



FESTIVAL AFRICOLOR

INDÉPENDANCES CHA CHA - SÉNÉGAL ET CONGO

En 2020, dix-sept pays d'Afrique ont fêté le 60^e anniversaire de leur indépendance. Au Congo, on joua encore une fois « Indépendances Cha Cha », le célèbre morceau qui célébrait, le temps d'une danse, l'unité retrouvée et la liberté promise. Toute l'Afrique francophone, en son temps, l'avait adopté. Mais l'indépendance, qu'est-ce que ça voulait dire il y a soixante ans ? Ce spectacle musical revient sur ces années de basculement, dans la tête et les mots des personnalités qui en furent les emblèmes et qu'on a appelées « pères de la Nation ». Rendez-vous mercredi 15 décembre, à 19h30, au centre culturel à l'Espace Simone Signoret.

Gratuit sur réservation et passe sanitaire
Port du masque obligatoire
culture2@evrycourcouronnes.fr ou 06 12 90 01 73

NOUVEAU SITE INTERNET

JEUNESMADEINEC.FR



ENTREPRENDRE

EMPLOIS

ACTUS

BONS PLANS

SORTIES

